

Réunion Renouvellement 2018

Daisy Facchinetti
Secrétaire Générale

Sommaire

Introduction : Actualités de l'ORIAS

I. Bilan statistique de l'ORIAS

II. Fonctionnement opérationnel de l'ORIAS en 2017

I. Délais de traitements et satisfaction client

II. Évolution de l'applicatif

III. Actualité réglementaire impactant le registre

I. Retour d'expérience sur MCD

II. Mise en perspective pour la DDA

IV. Campagne de renouvellement 2018

1. Calendrier et pièces à fournir

2. Communication de l'ORIAS en direction des intermédiaires

Actualités de l'ORIAS

Introduction

L'ORIAS – Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance

Daisy Facchinetti

35 ans,

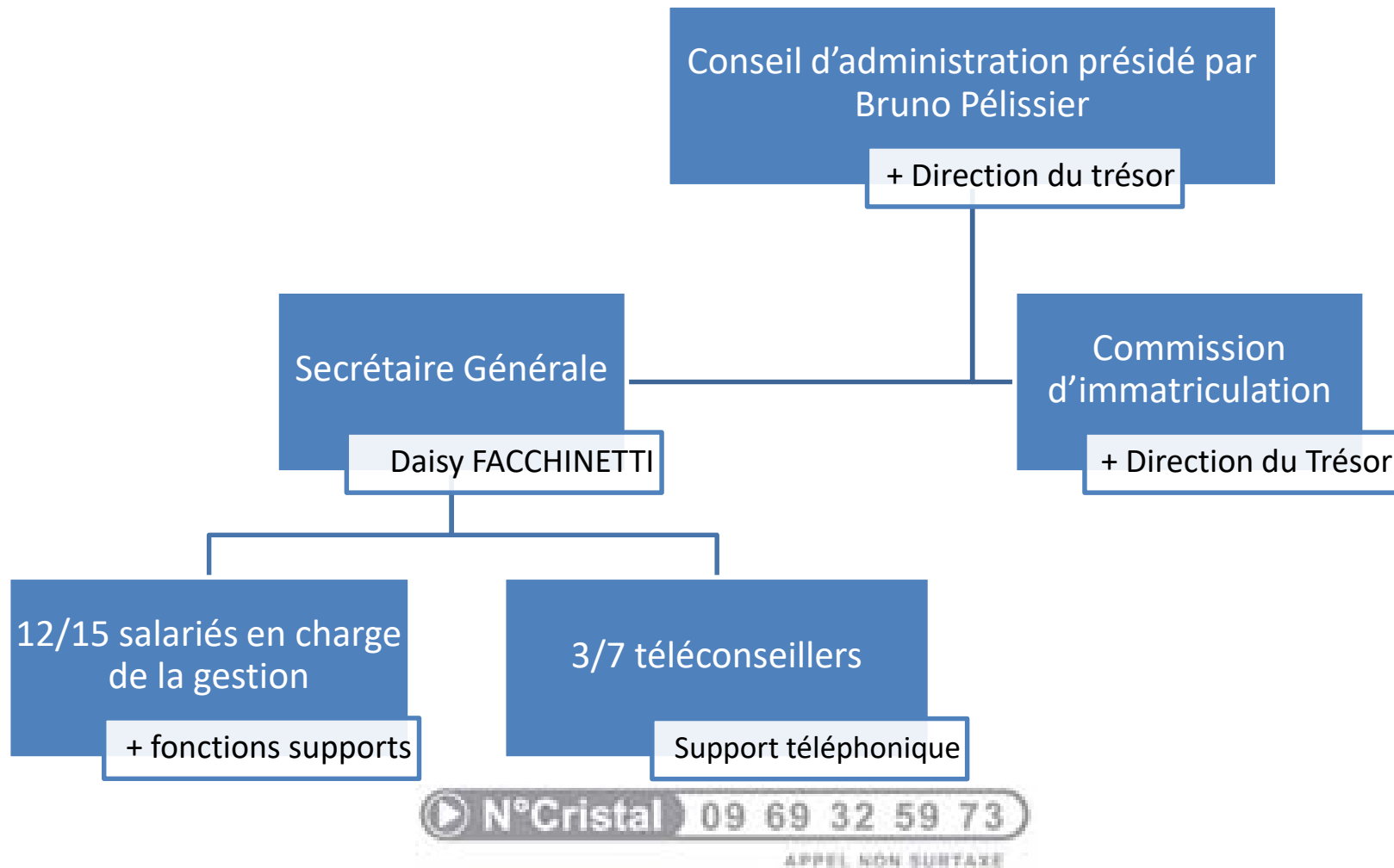
Master 2 en droit des assurances de l'université de Caen,

Secrétaire Générale depuis 2017

L'ORIAS : 12/14 salariés +
1 plateforme téléphonique
(3 à 7 TC)



L'ORIAS - Organisation



► N°Cristal 09 69 32 59 73

APPEL NON SURTAXÉ

L'ORIAS – un site web (RA 2016)

Nombre de visites
734 326 (-12%)

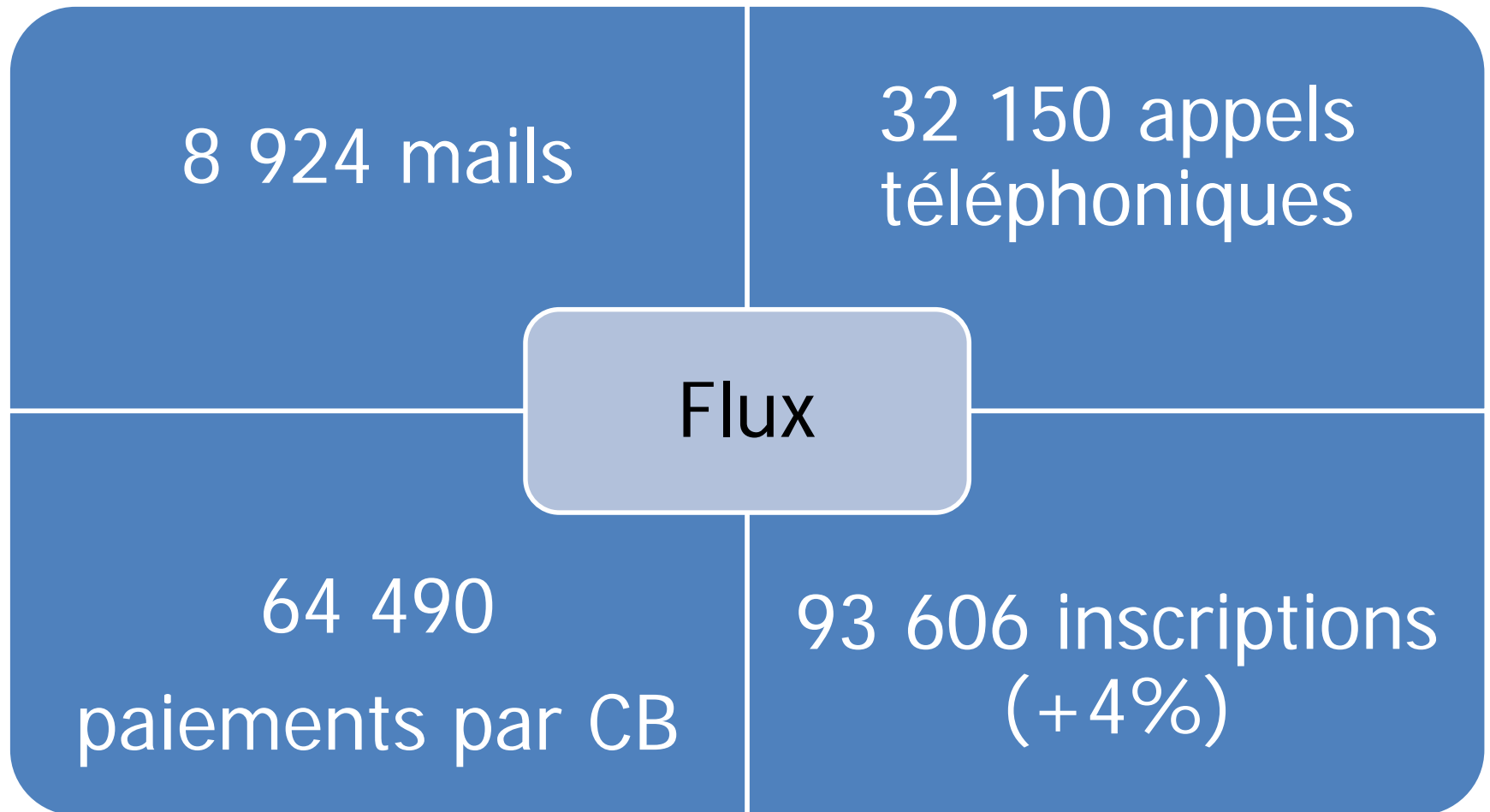
Visiteurs uniques
383 186 (-20%)

www.orias.fr

Pages vues
4,03 (=)

45% du trafic vers les
pages
"consommateurs"

L'ORIAS – un centre de gestion (RA 2016)



L'activité de l'ORIAS en 2016

- **+ 50 000 demandes (environ 4400 / mois)**

- 1800 demandes d'inscriptions
- 1600 demandes de modifications

+35 000 appels, près de 8300 mails de renseignements

123 000 demandes d'interrogation auprès du CJN

- **Une satisfaction globale en hausse de 7,5 en 2016 à 7,7 en 2017 (enquête Opinionway)**

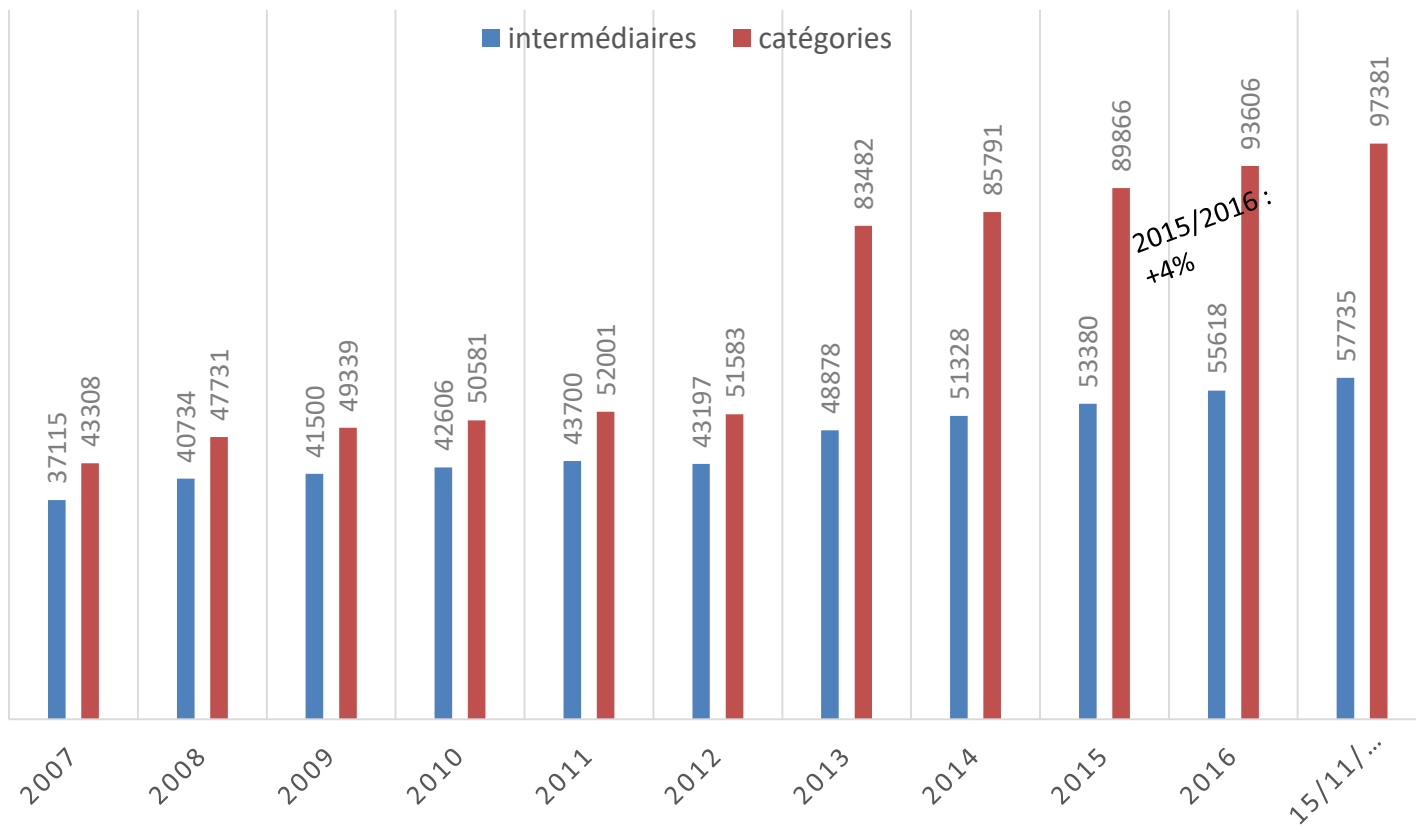
Délai de traitement à – de 5 jours

- **+ 3 millions de pages vues**

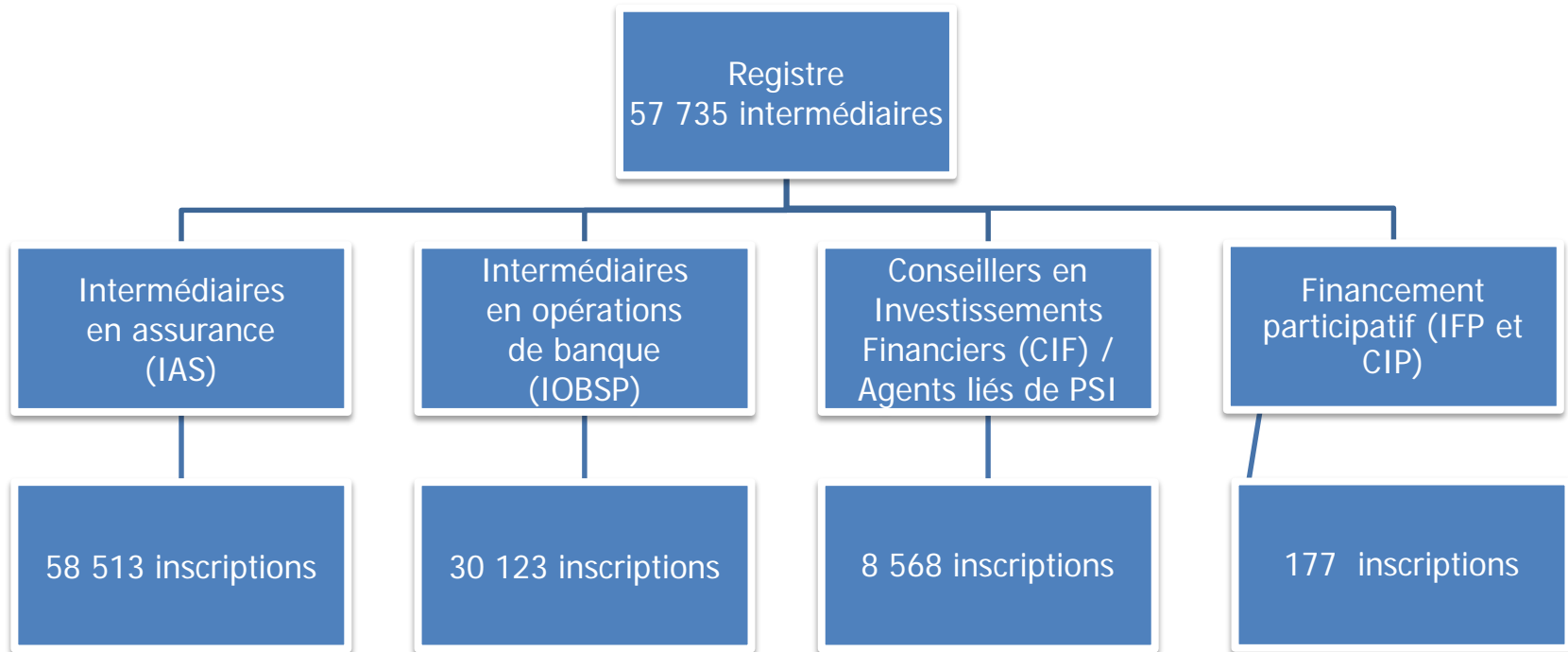
Etat des lieux statistiques du Registre

Partie I

État de la population



Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (novembre 2017)



Statistiques

au 27/11/2017

Total des IAS : 58 513
Total des IOBSP : 30 123

Plus de 10% des
intermédiaires
immatriculés cumulent
au moins trois activités
(IAS + IOBSP +
CIF/ALPSI)

9 896 intermédiaires
cumulent une inscription
MIA et une inscription en
IOBSP

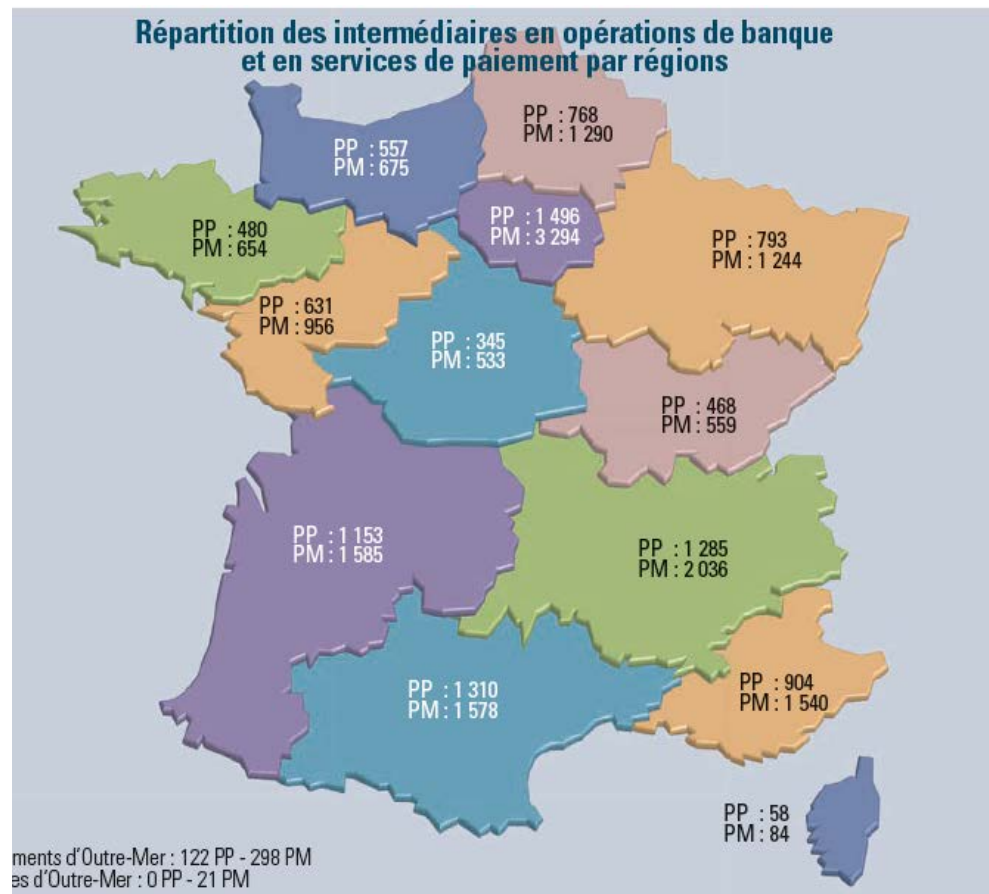
Plus d'1/3 sont à la fois
IAS et IOBSP

ÉTAT DE LA POPULATION IMMATRICULÉE

Nb d'intermédiaires immatriculés	57 735
	27/11/2017
Nb d'intermédiaires dans la catégorie CO	23 832
Nb d'intermédiaires dans la catégorie AGA	11 453
Nb d'intermédiaires dans la catégorie MA	607
Nb d'intermédiaires dans la catégorie MAL	1 791
Nb d'intermédiaires dans la catégorie MIA	20 830
Nb d'intermédiaires dans la catégorie COB	6 230
Nb d'intermédiaires dans la catégorie MB	11 285
Nb d'intermédiaires dans la catégorie MBL	3 924
Nb d'intermédiaires dans la catégorie MIOB	8 684
Nb d'intermédiaires dans la catégorie CIF	5 207
Nb d'intermédiaires dans la catégorie ALPSI	3 361
Nb d'intermédiaires dans la catégorie CIP	53
Nb d'intermédiaires dans la catégorie IFP	124
Nb total d'inscriptions	97 381

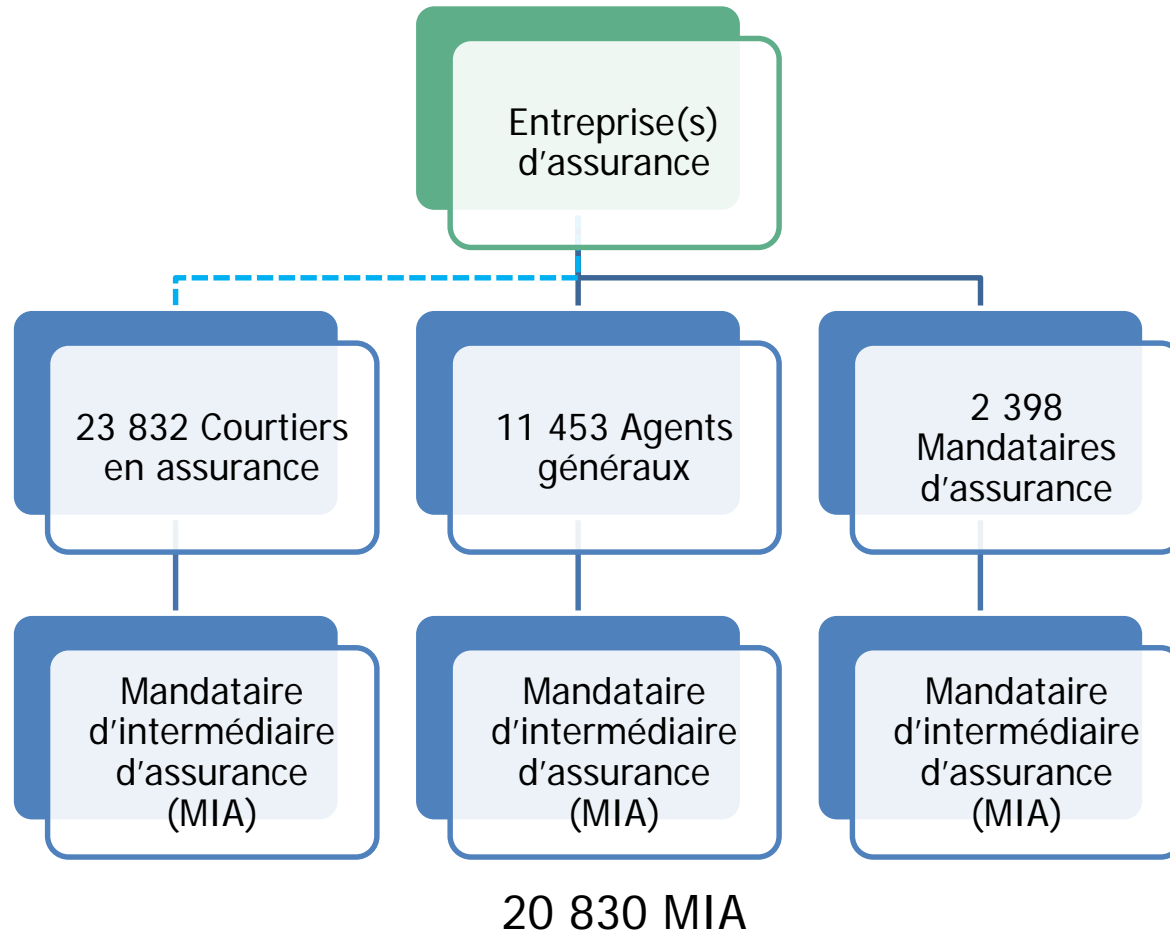
Répartition des intermédiaires (RA 2016)

- Répartition homogène entre catégorie
- 18 % des IOBSP en IDF
 - (en hausse de 8% / 2015)
- 12% en Auvergne Rhône Alpes (hausse de 10% / 2015)
- 61 % exercent en PM
 - c/ 39% en PP

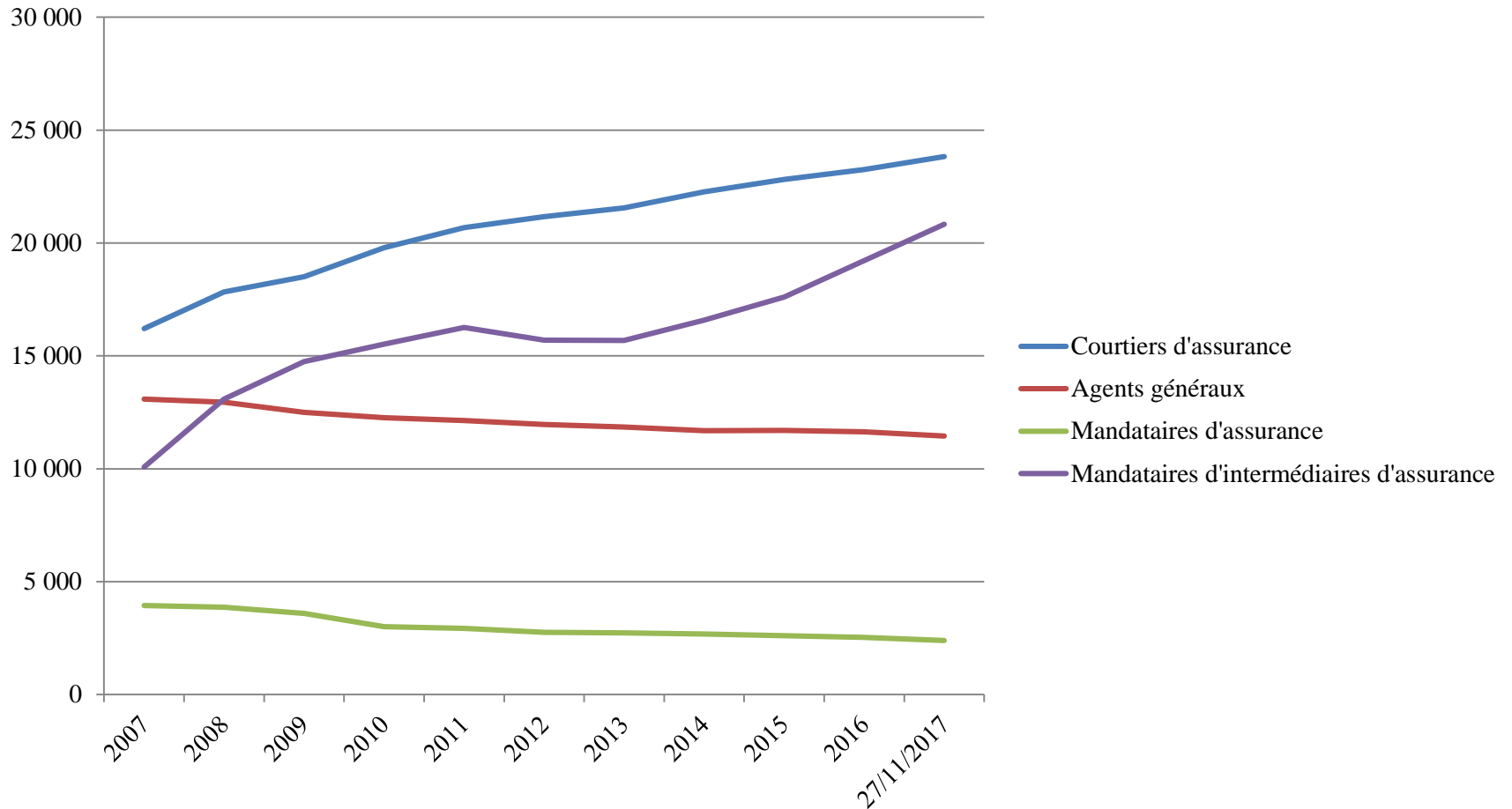


1.1 Les intermédiaires en assurance (IAS)

56 022 inscriptions comme IAS (08/11/2016)



Statistiques du nombre d'inscriptions d'IAS (27/11/2017)

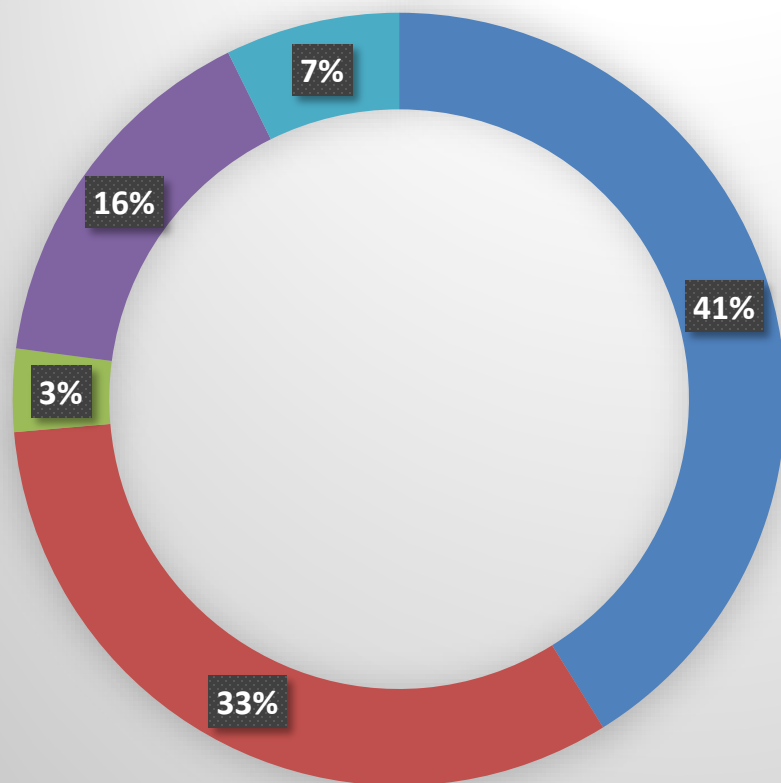


23 832 courtiers en assurance (27/11/2017)

- + 32% de courtiers en assurance depuis 2007 (passage de 16 206 à 23 832)
- Une hausse moins forte que les années passées (+700)
- => 62% en Pm (+4%)
- Présence en région :
 - 23% Idf (+4%)
 - 12,5% Auvergne Rhone Alpes (+3%)

Les courtiers en assurance

(RA 2016)



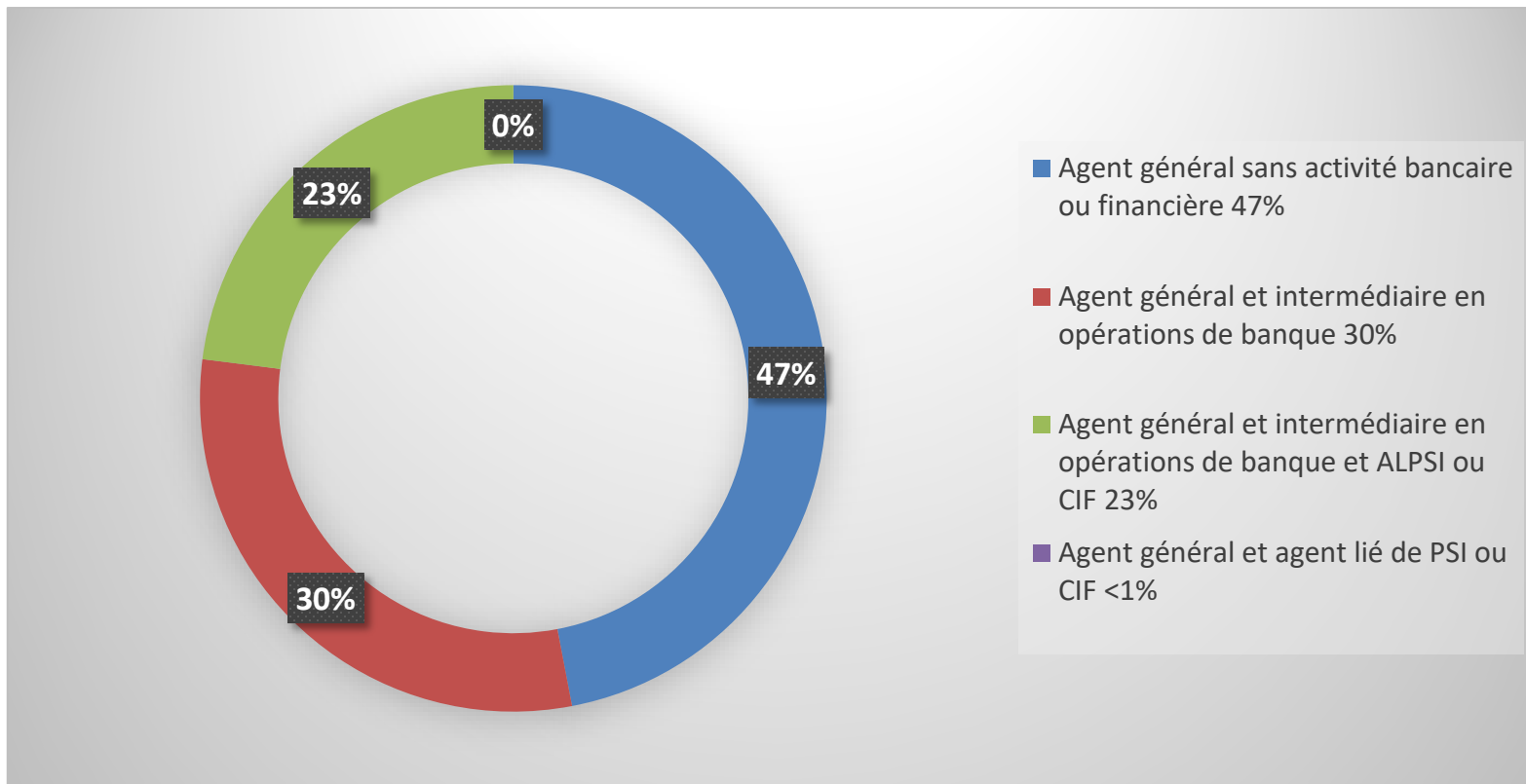
- Courtier en assurance "uniquement" 41%
- Agent général d'assurance et courtier d'assurance 32%
- Courtier en assurance et mandataire d'assurance (ou MIA) 3%
- Courtier en assurance et conseiller en investissements financier 15%
- Courtier en assurance et courtier en opérations de banque 7%

11 453 agents généraux

(27/11/2017)

- - 16% d'agents depuis 2007
- Tendance à la baisse (-12% en 2016)
- 94% sont entrepreneurs individuels / 6% exercent en société
- 62% sont également inscrits comme courtier (hors société de courtage distincte)
- 34% sont AGA sans COA ni MIA
- Répartition homogène sur le territoire

Autres cumuls pour les agents généraux (RA 2016)



2 398 mandataires d'assurance (27/11/2017)

- Deux sous-catégories :
 - 1791 mandataires d'assurance liés par un contrat d'exclusivité à une entreprise d'assurance (dont 99% des entrepreneurs individuels) :
 - 607 mandataires d'assurance non exclusifs

Répartition homogène dans les grandes régions

20830 MIA (27/11/2017)

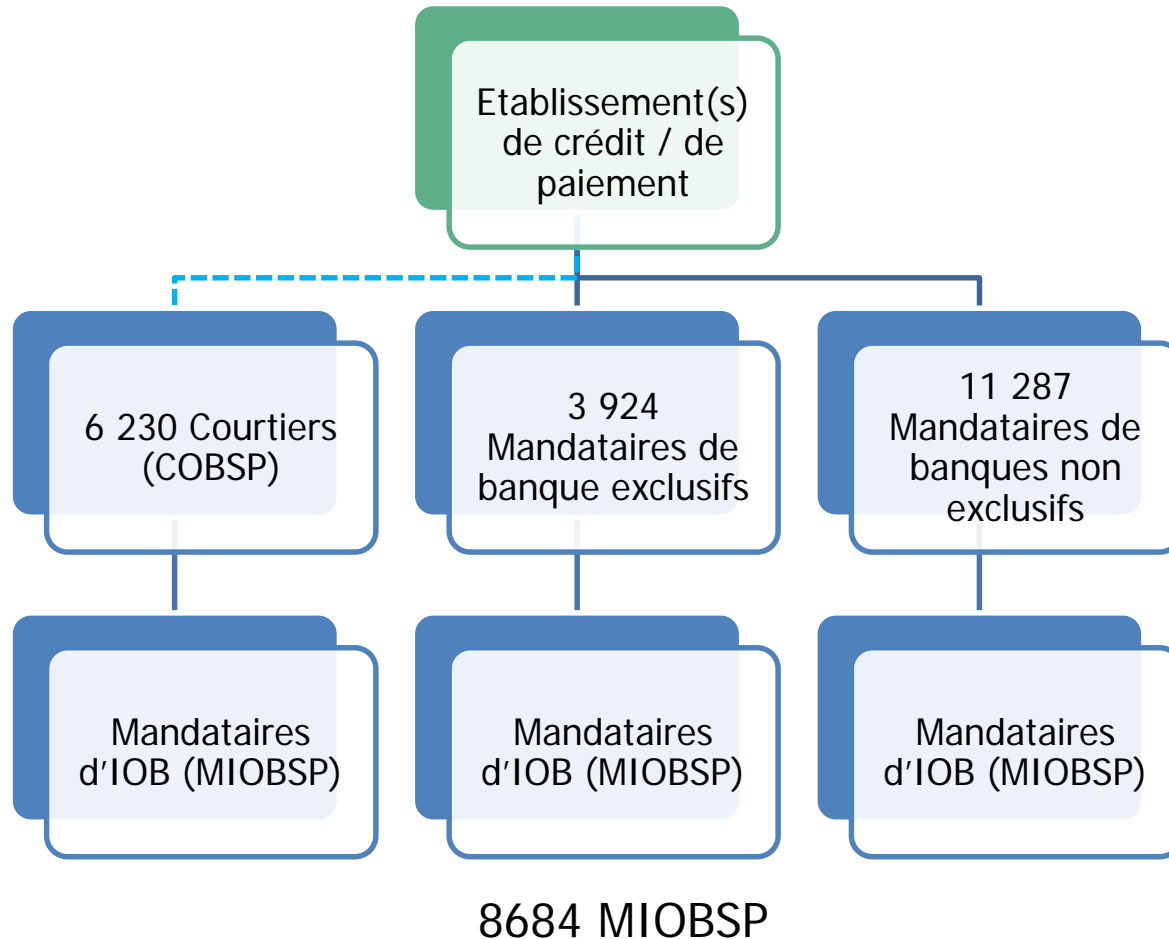
- + 107% depuis 2007
⇒ développement constant du fait de la distribution à titre accessoire de contrat d'assurance (ex: emprunteur et affinitaire)
⇒ 47% cumule une activité d'IOBSP
 - 69% de sociétés (+12% / 2015) / 31% d'entrepreneurs individuels
 - 15% sont autorisés à encaisser des fonds
- => une grande diversité d'acteurs économiques

Taux annuel de rotation – IAS (2015/2014) (RA 2015)

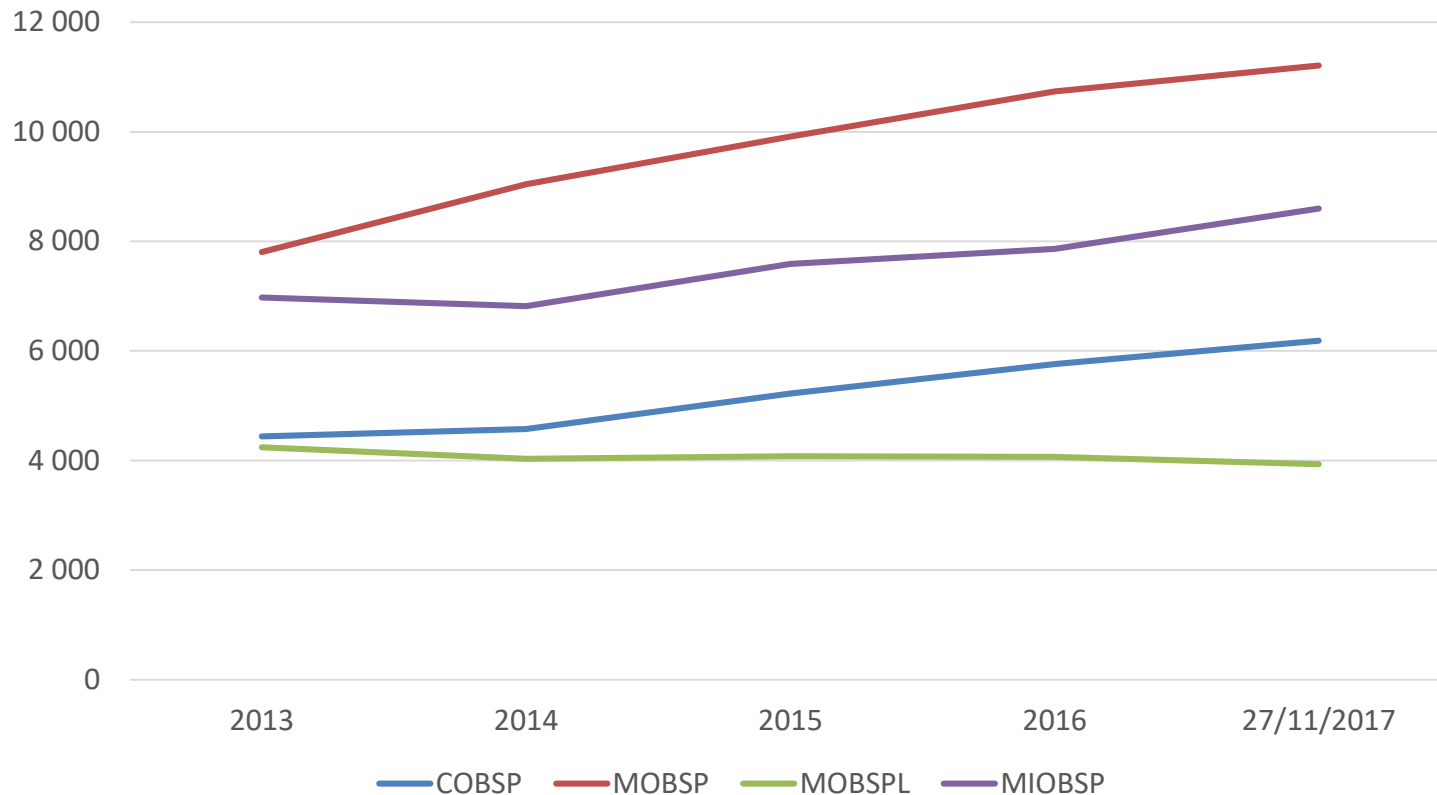
	Entrées	Sorties
Courtiers en assurance	+8%	-6%
Agents généraux	+6%	-7%
Mandataires d'assurance	+19%	-22%
MIA	+20%	-9%

2.2 Les intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement

30 125 inscriptions comme IOBSP (27/11/2017)



Evolution des inscriptions IOBSP



Choix des catégories

Crédit immobilier

- Choix majoritaire des banques = courtier en banque

Crédit à la consommation (et RAC)

- Choix majoritaire des banques = Mandataire non exclusif

« Assurbanque »

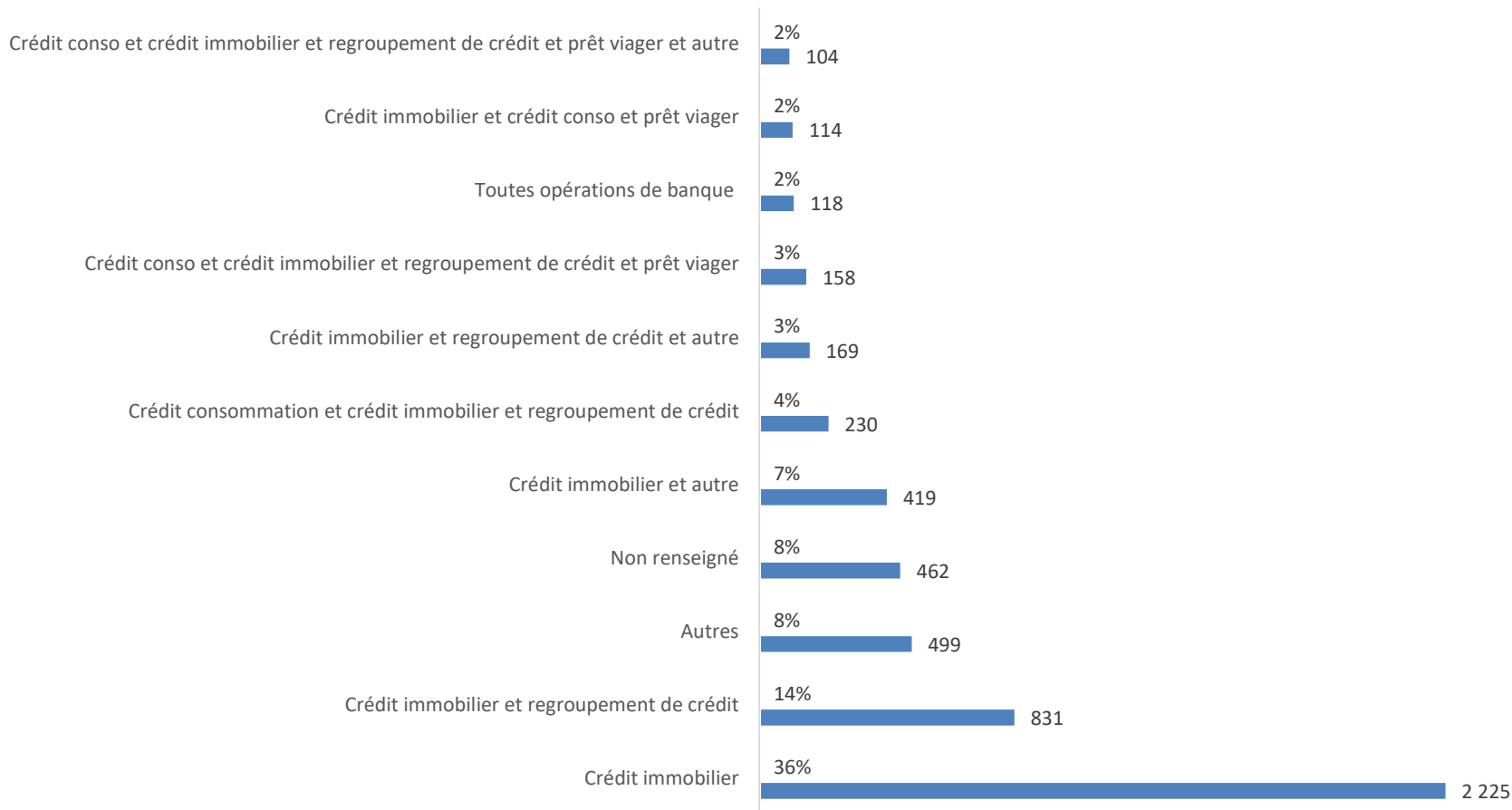
- Mandataire non exclusif ou MIOB

Courtiers en OBSP

- Au 27/11/2017 : 6 230 COBSP
- En 2016 : 17% des inscriptions c/ 7% du nombre de suppressions
- Près de la moitié cumule avec une inscription IAS
- Près d'1/3 cumule IAS + IOBSP + CIF
- 22 % uniquement COBSP

- 36 % des COBSP proposent des contrats de crédit immobilier
- 14% proposent du crédit immo et du regroupement de crédit
- 4% : crédit immo + RAC + crédit conso

Cumul des OBSP déclarées des COBSP (au 31/09/2017)

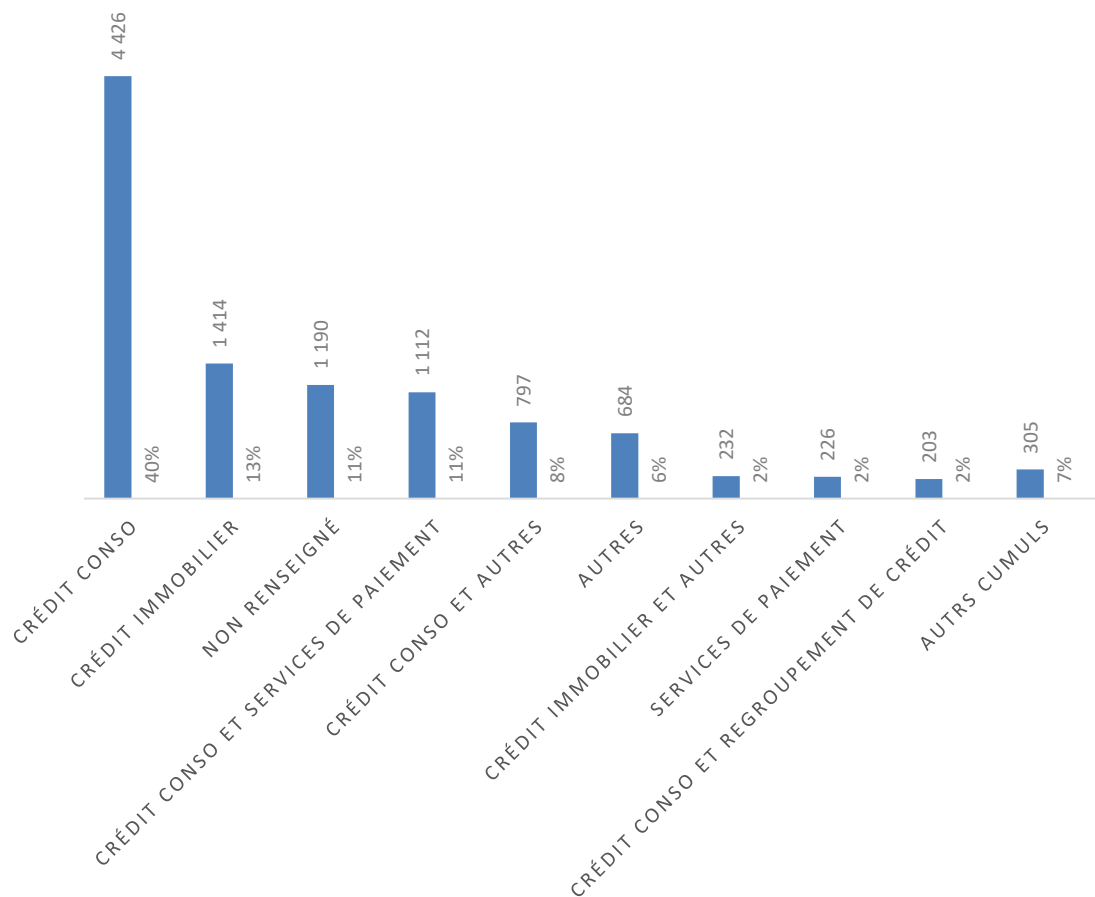


Mandataires non exclusifs en OBSP

- Au 27/11/2017 : 11 285 MOBSP
- En 2016 : 1 479 demandes d'inscriptions
c/ 652 suppressions
- La moitié sont également MIA (52%)
- 1/3 uniquement MOBSP

- 17% situés en IDF, 13% en ARA, 10% en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine

Suite MOBSP



- 40% proposent du crédit conso,
- 13% proposent du crédit immo,
- 4% proposent du regroupement de crédit

Mandataires exclusifs en OBSP

- Au 15/11/2017 : 3934 inscriptions
- =) Principalement réseau AGA Axa (Axa Banque) qui cumule avec une inscription ALPSI
- Exclusivité avec un établissement pour une catégorie déterminée d'OB/SP
- Proposent principalement du crédit à la conso et autres activités (épargne), ainsi que du crédit immo

Mandataires d'intermédiaires en OBSP

- Au 15/11/2017 : 8 599 inscriptions
- 1/3 cumule avec le statut d'AGA (réseau Allianz)
- Près d'1/3 sont également MIA
- 22% exercent cette activité exclusivement

- Au 31/12/2016 : 25 MIOBSP ont fourni une garantie financière

- + 1 810 inscriptions c/ 1 535 suppressions en 2016

- 1/5 des MIOBSP a déclaré proposer du crédit conso + services de paiement + regroupement de crédit et autres opérations de banque
- ¼ a déclaré ne proposer que du crédit immo
- 11% ont déclaré proposer du crédit conso + services de paiement + regroupement de crédit et autres opérations de banque + prêt viager hypothécaire

Cumul des OPBSP des MIOBSP

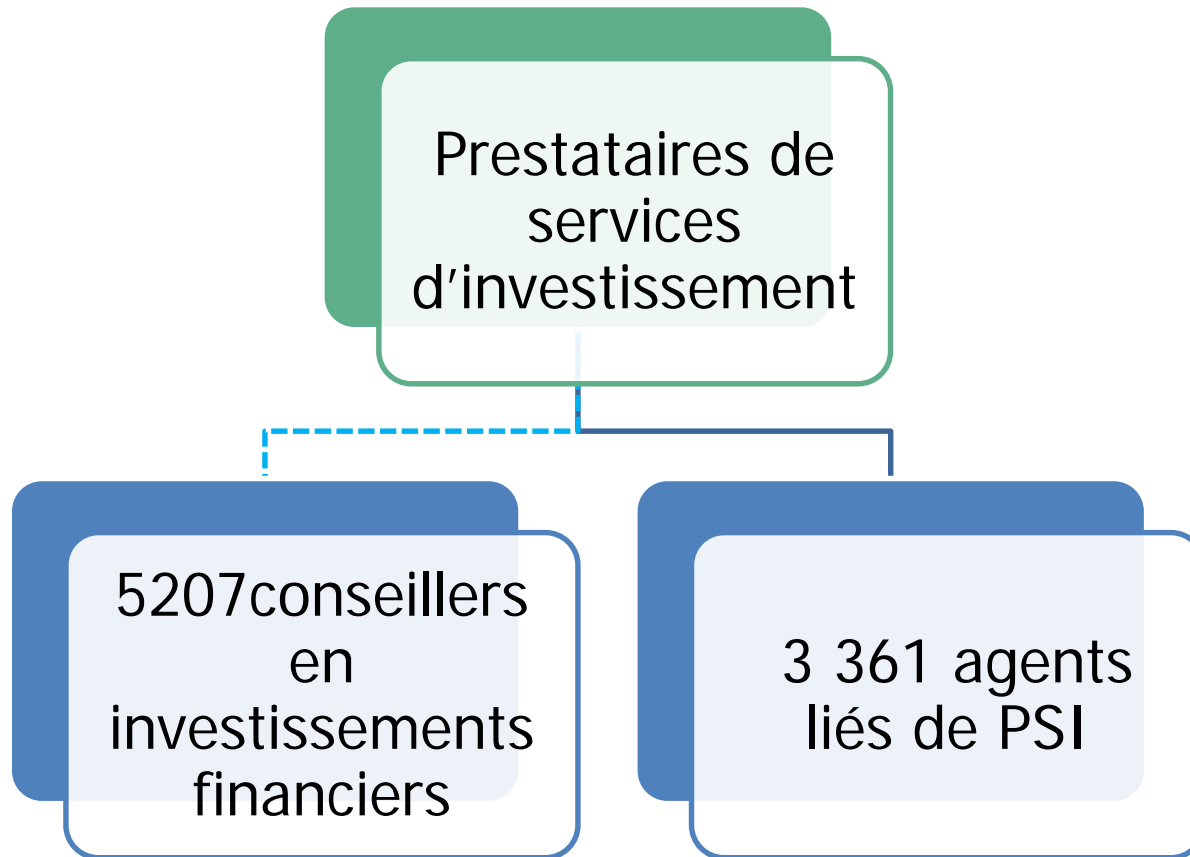
- 19% proposent du Crédit conso + services de paiement + regroupement de crédit + autres
- 15% ne proposent que du crédit immo
- 11% du regroupement de crédit uniquement
- 8% du crédit immo et du regroupement

Taux de rotation des IOBSP (2015/2016)

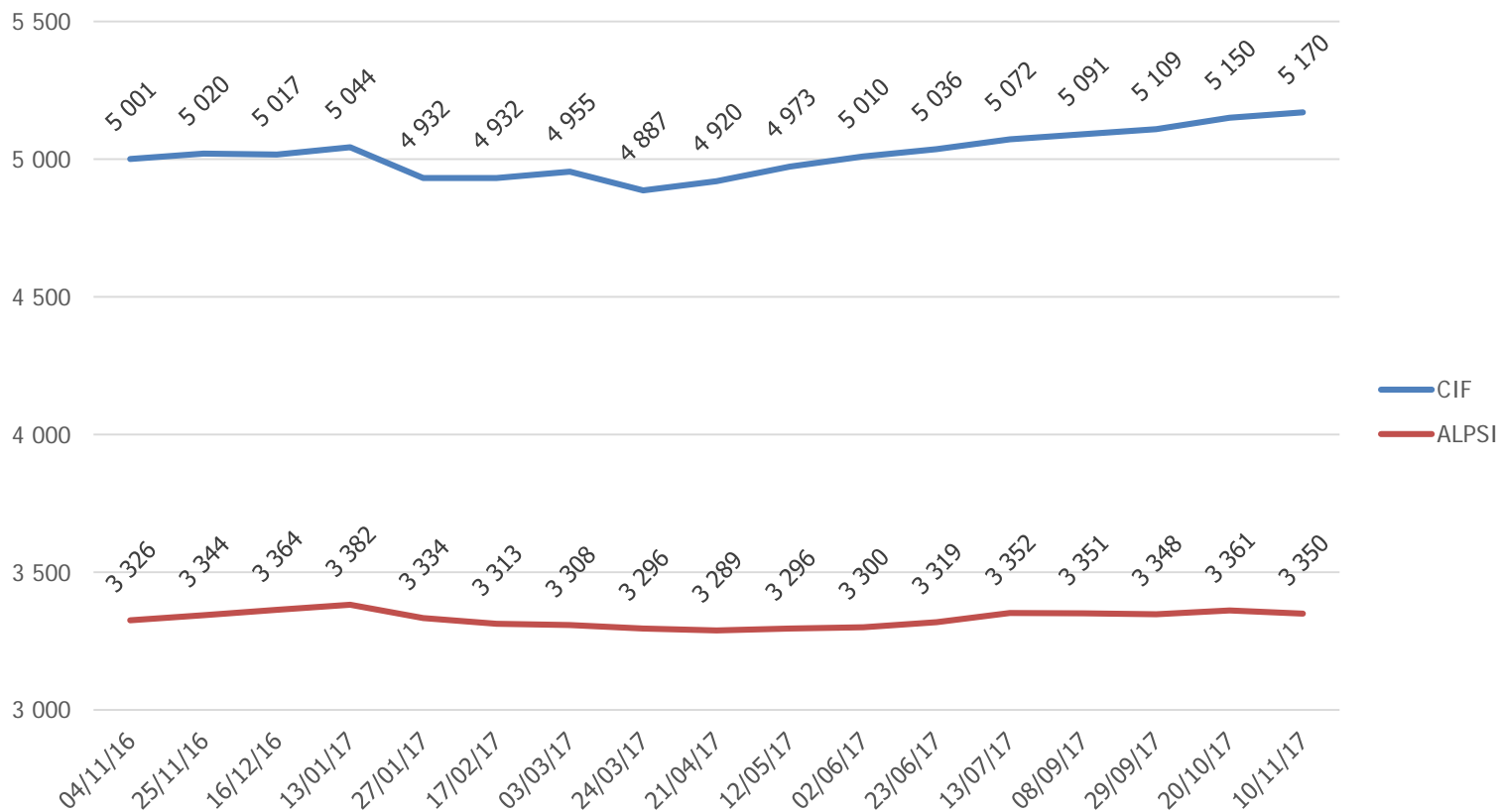
Catégories	Entrées	Sorties
Courtier en opérations de banque et en SP	+ 17%	- 7%
Mandataire de banque exclusifs	+ 5%	- 7%
Mandataires de banque non exclusifs	+ 24%	- 6%
Mandataires d'intermédiaires en opérations de banque et en SP	+ 15%	- 8%

Les intermédiaires « financiers » : CIF et ALPSI

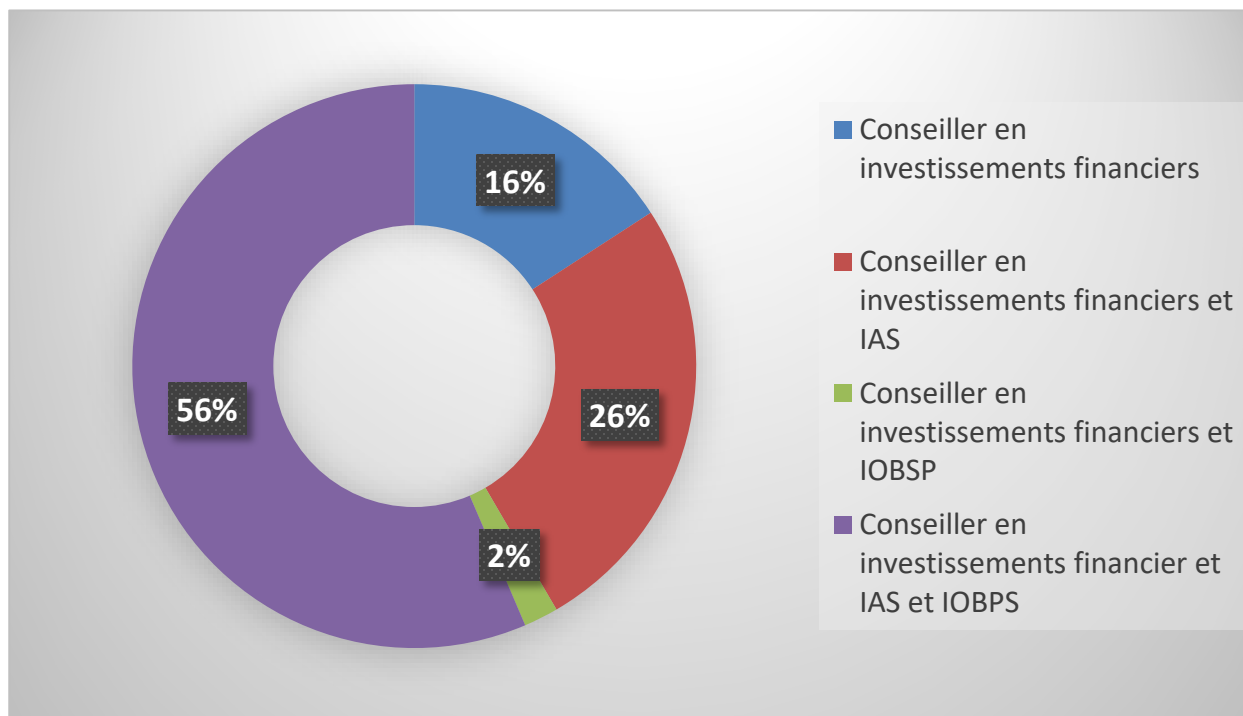
8 568 intermédiaires inscrits comme CIF ou ALPSI (27/11/2017)



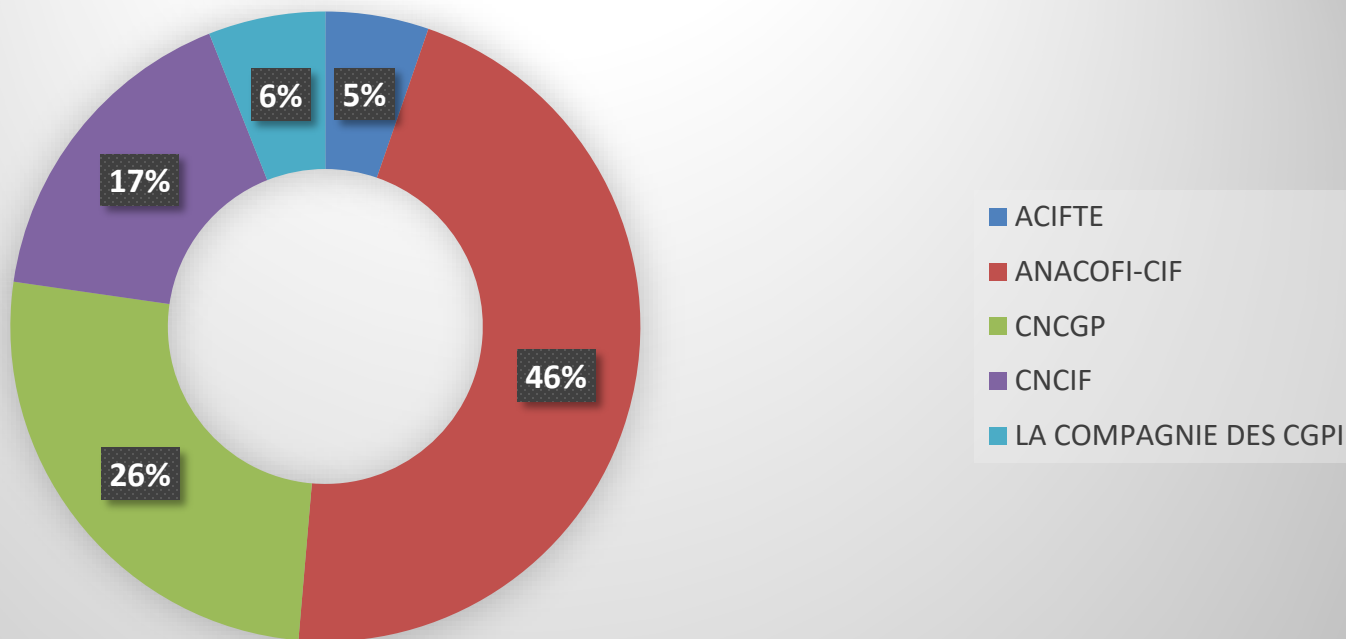
CIF et ALPSI



Cumul activité – Total (RA 2016)



Répartition des CIF par association professionnelle (RA 2016)



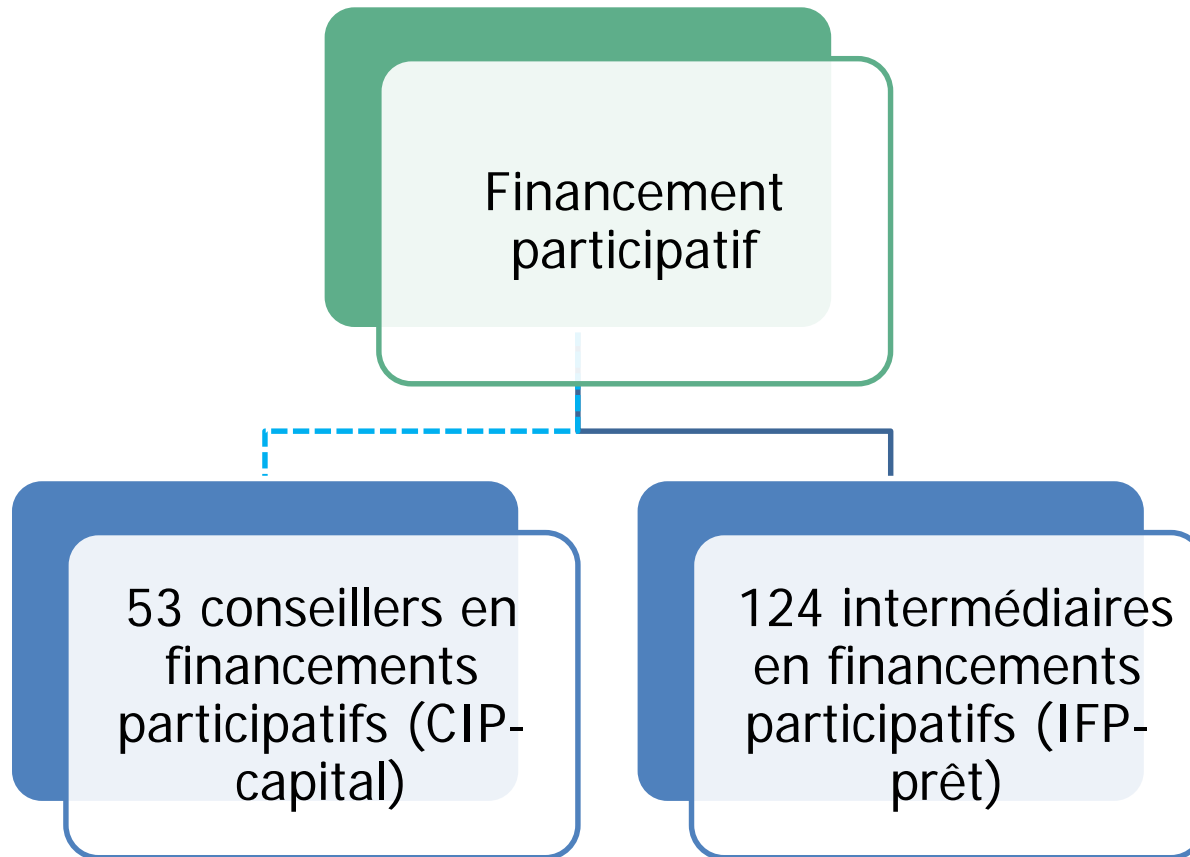
3 361 ALPSI (27/11/2017)

- Plus de 94% des intermédiaires inscrits dans cette catégorie sont des agents généraux AXA mandatés par AXA banque pour distribuer des produits financiers

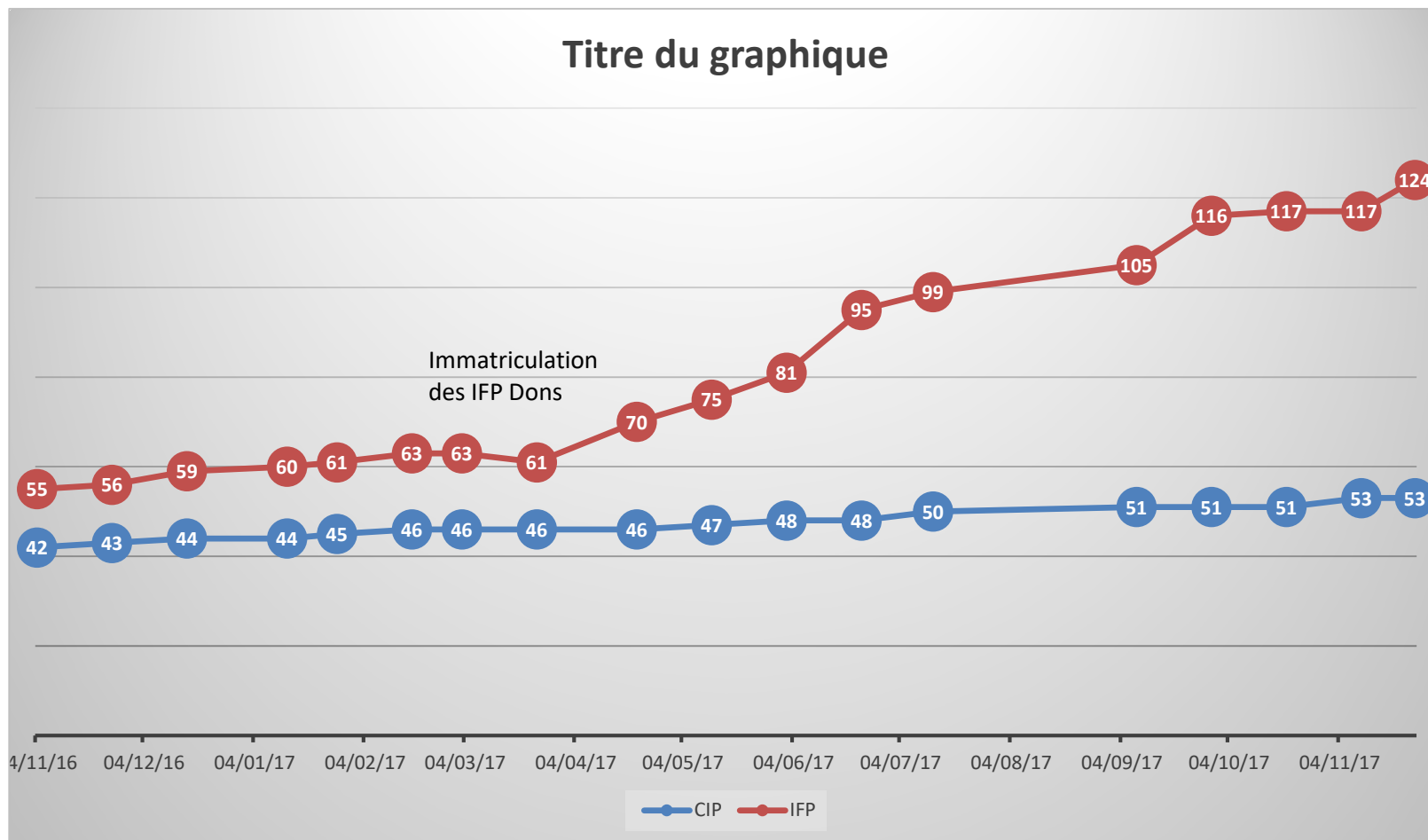
Taux de rotation des CIF et ALPSI (2015/2016)

Catégories	Entrées	Sorties
Conseillers en investissements financiers	+ 11%	- 10%
Agents liés de PSI	+ 10%	- 7%

99 plates-formes de financement participatif (08/11/2016)



Financement participatif – évolution (27/11/2017)



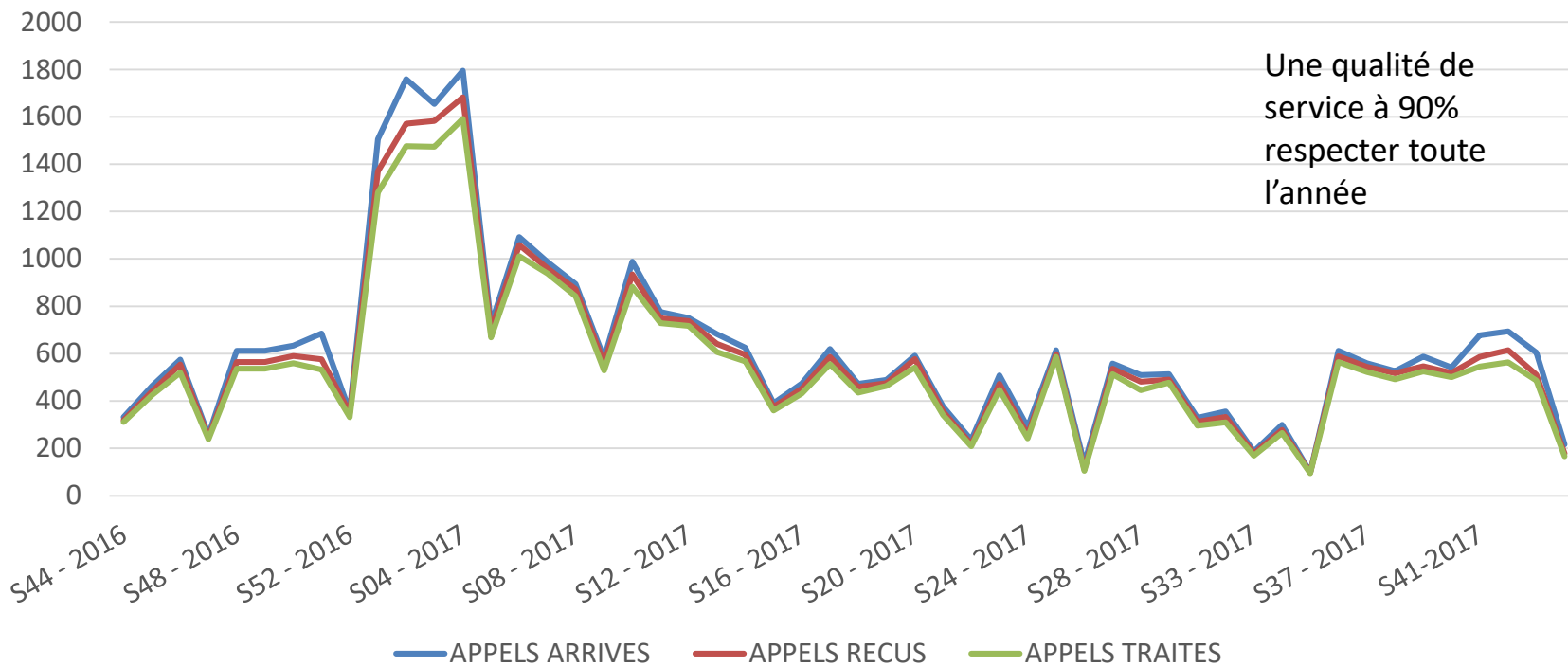
Fonctionnement opérationnel de l'ORIAS en 2017

Partie II

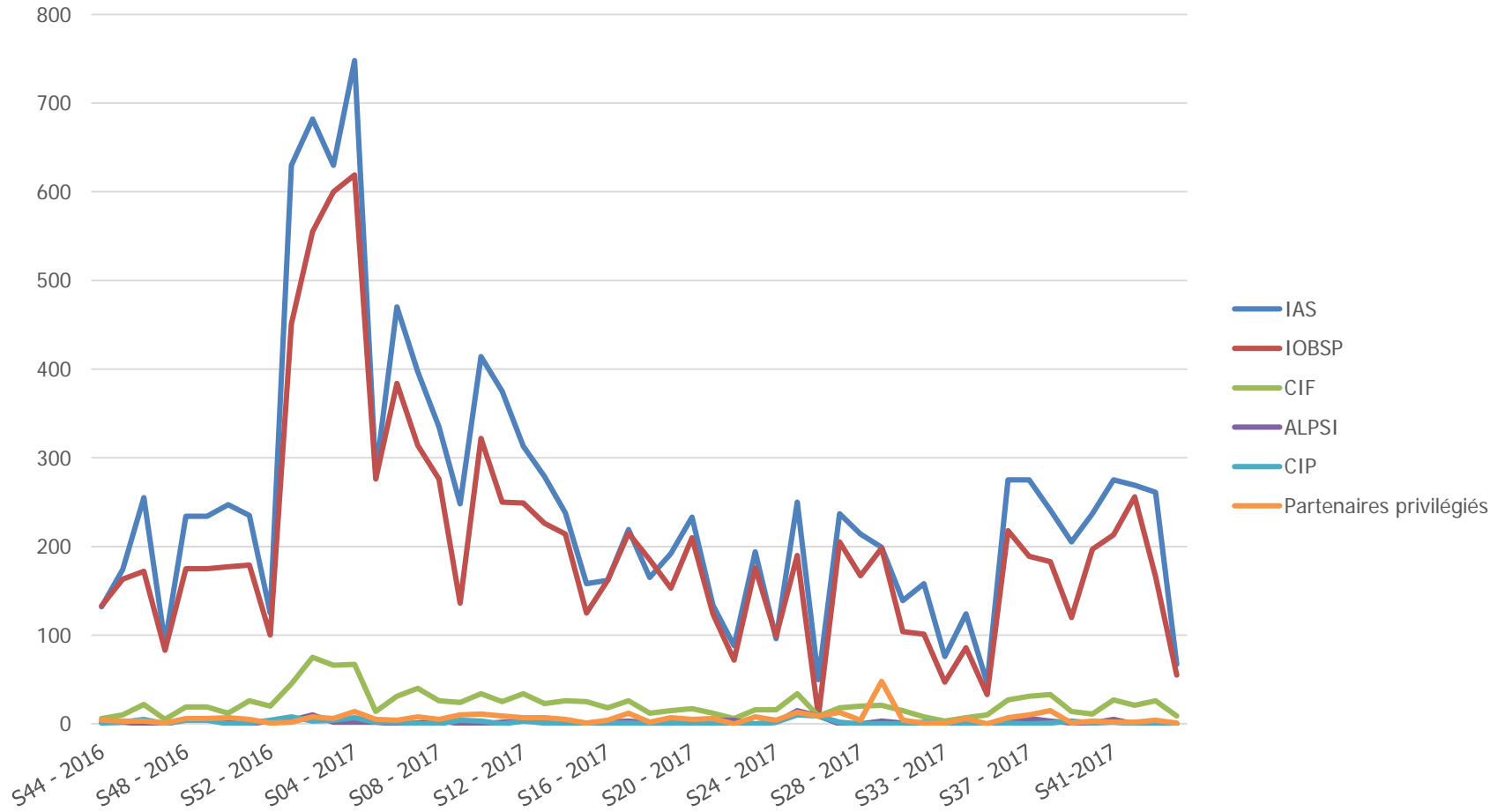
Délais de traitement et Satisfaction Client

Partie 2.1.

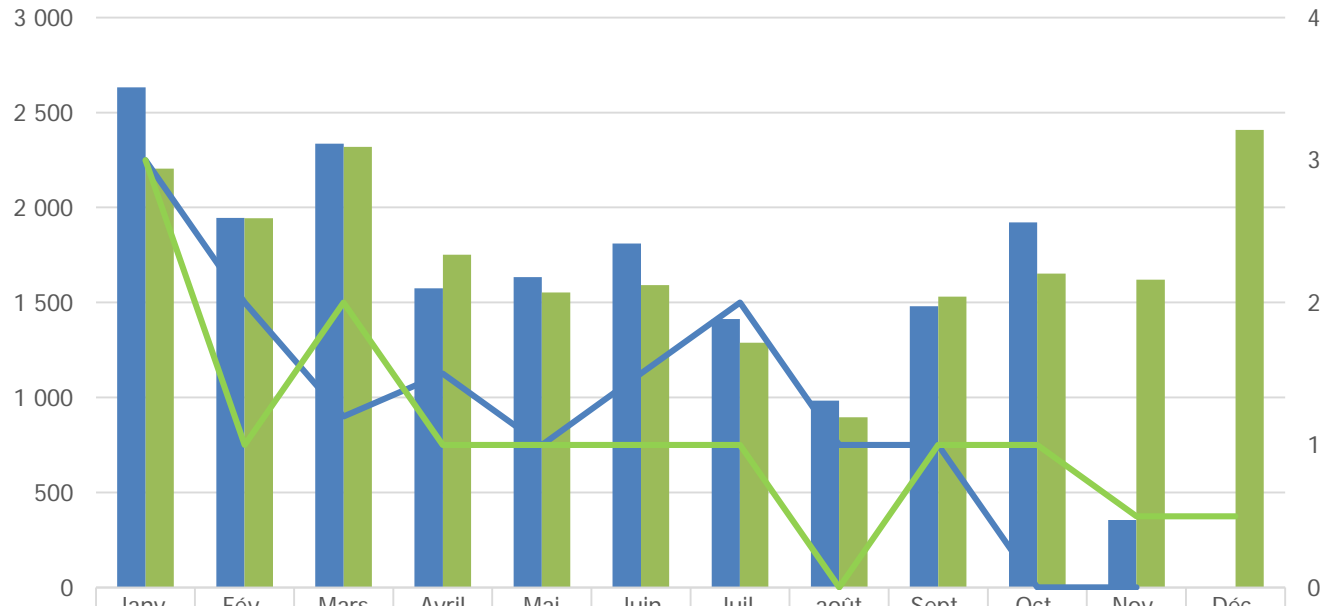
Support téléphonique - 2017



Support téléphonique – Qualité 2017

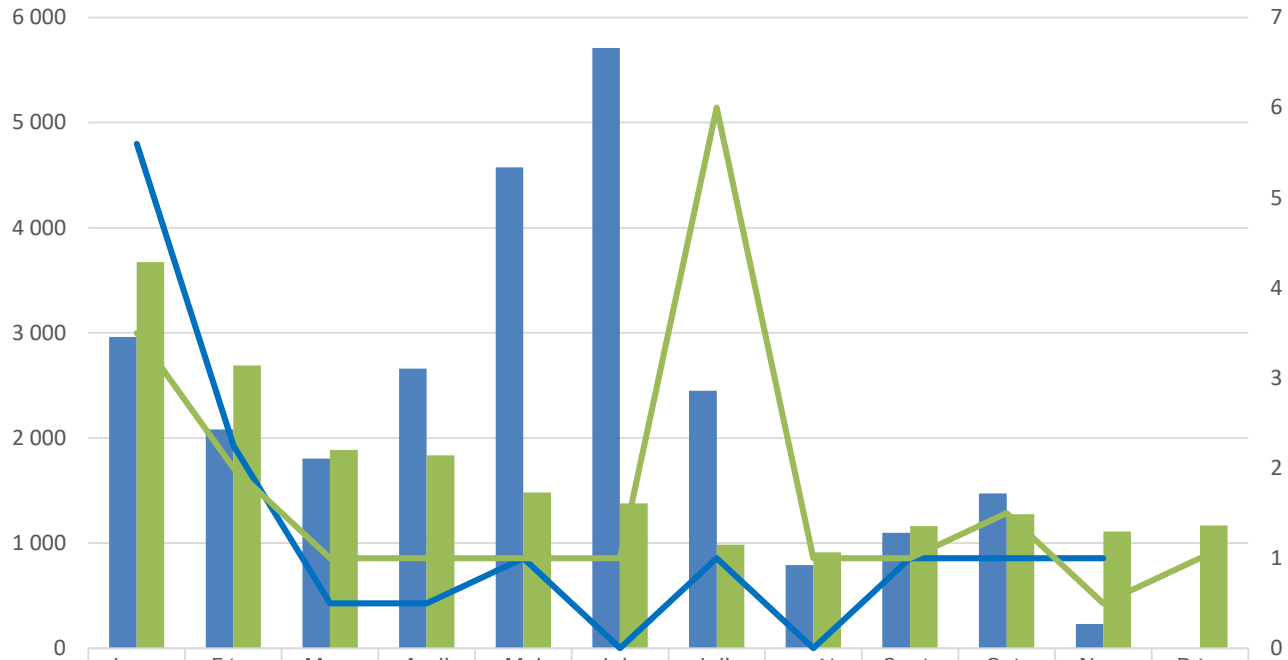


Délais de traitement - Inscriptions



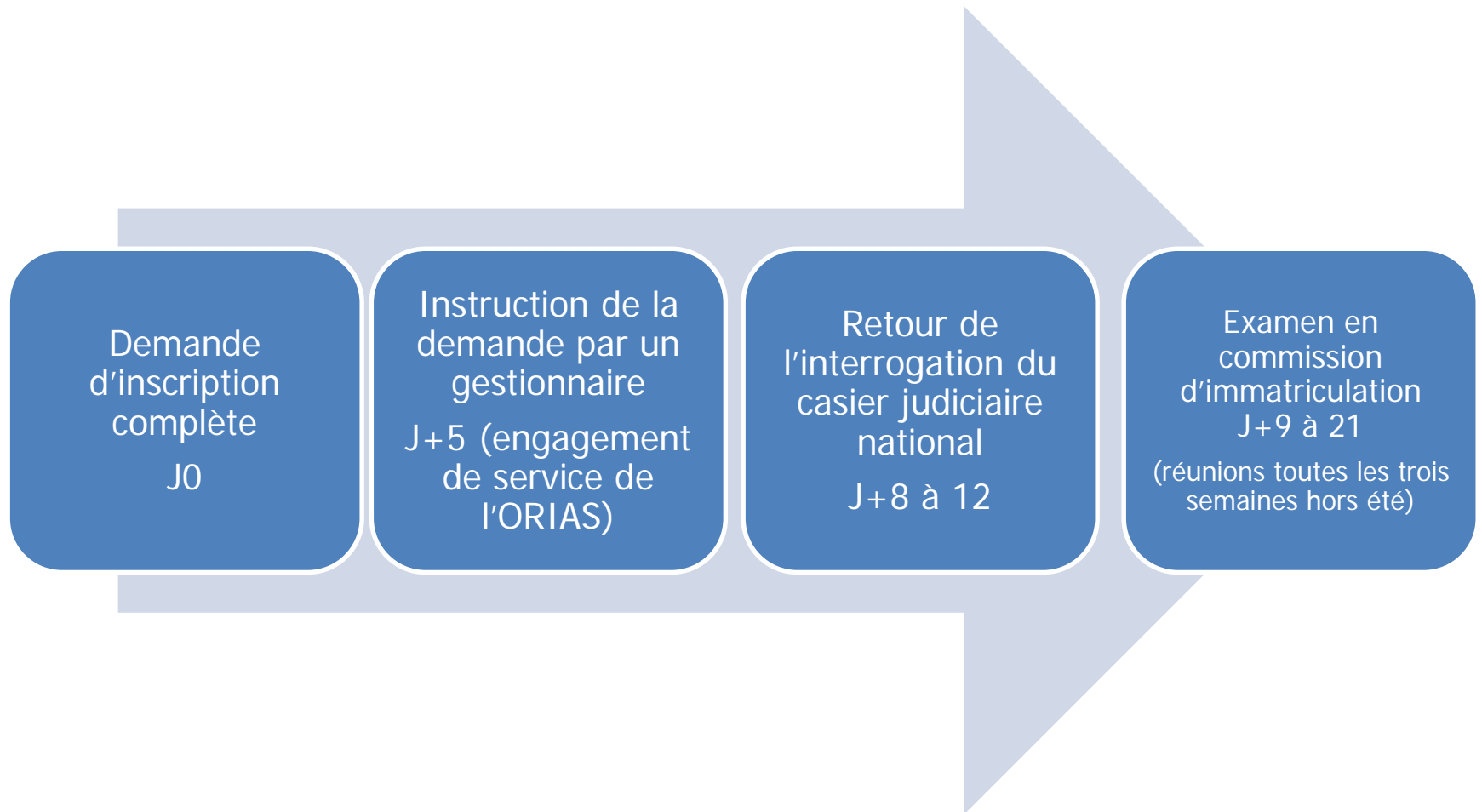
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
■ Volume 2017	2 633	1 945	2 336	1 575	1 633	1 810	1 412	984	1 480	1 922	354	
■ Volume 2016	2 204	1 944	2 320	1 751	1 553	1 592	1 289	895	1 531	1 652	1 620	2 408
— Délais de traitement 2017	3	2	1	2	1	2	2	1	1	0	0	
— Délais de traitement 2016	3	1	2	1	1	1	1	0	1	1	1	1

Délais de traitement – Modifications



■ Volume 2017	2 963	2 083	1 806	2 659	4 574	5 711	2 450	790	1 097	1 473	230	
■ Volume 2016	3 675	2 690	1 886	1 834	1 483	1 380	987	913	1 162	1 276	1 110	1 167
— Délais de traitement 2017	6	2	1	1	1	0	1	0	1	1	1	
— Délais de traitement 2016	4	2	1	1	1	1	6	1	1	2	1	1

Délais de traitement

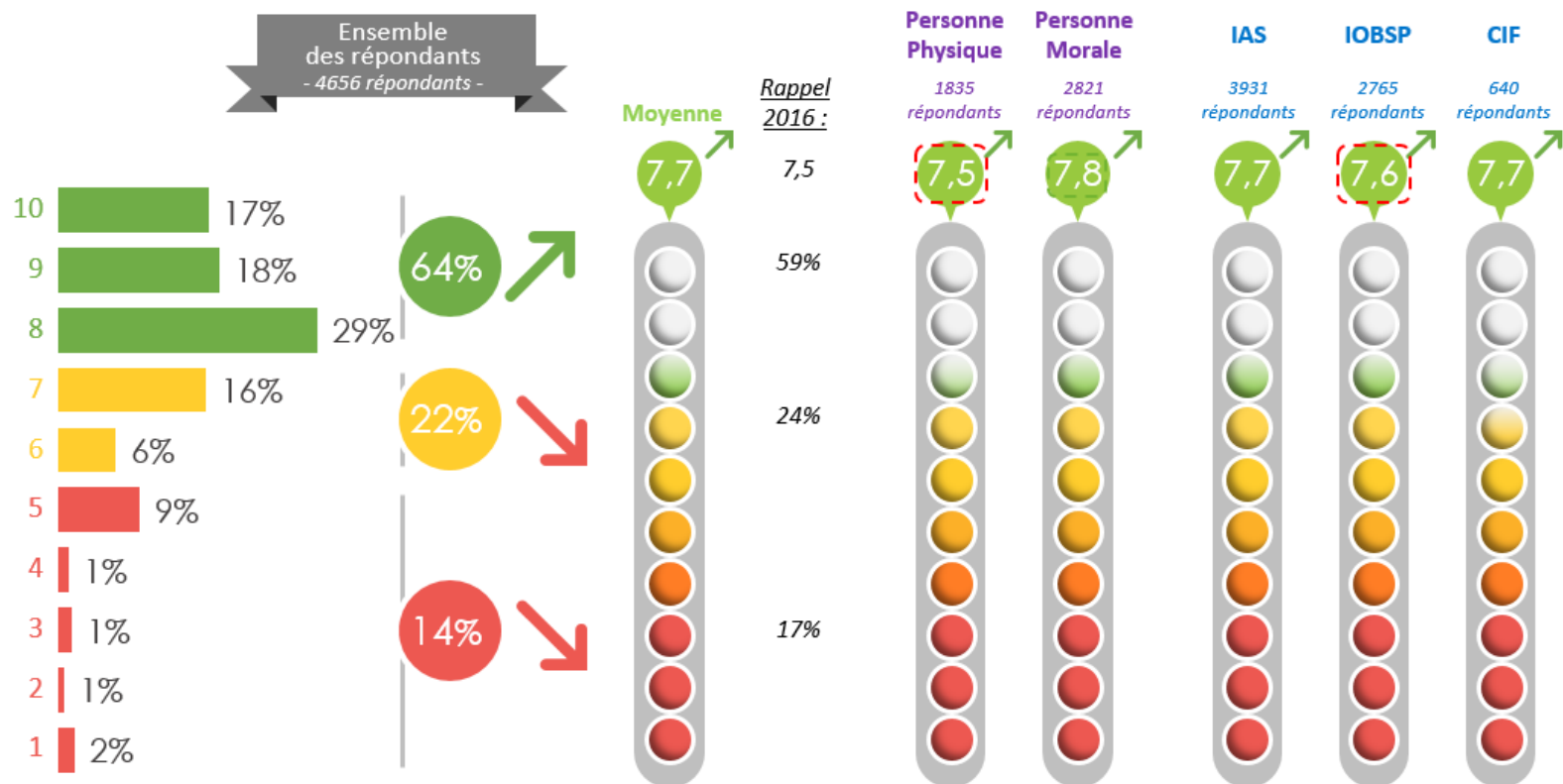


Contrôle du casier judiciaire

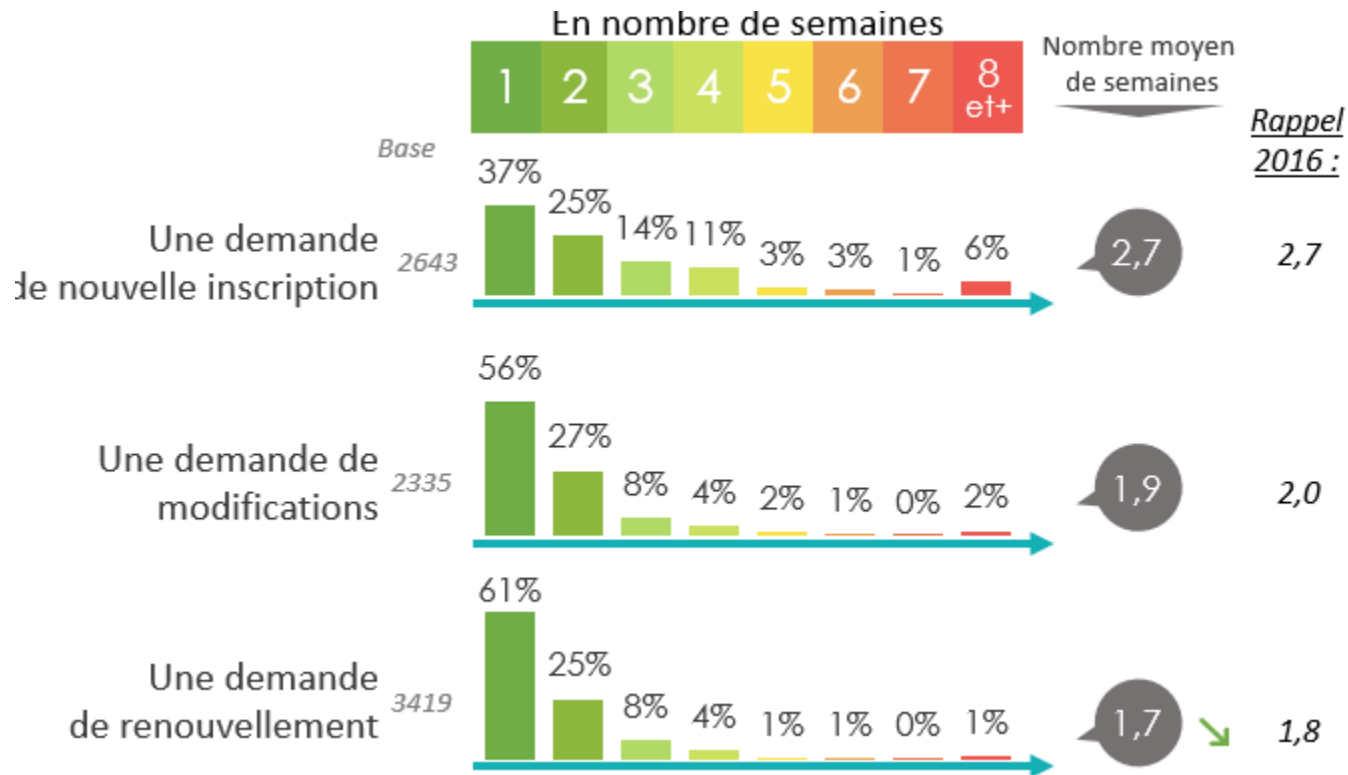
- Contrôle par interrogation du CJN :
 - Lors de chaque demande d'inscription
 - A la suite d'une demande de modification
 - Tous les 6 mois (campagne d'interrogation)
- Risque d'allongement des délais d'affectation en commission d'immatriculation en cas d'erreur sur les données de l'intermédiaire
 - => Retour à J+2 après validation (casier vierge)
 - => Retour papier du CJN à J+5 en moyenne (B2 avec mention ou demandes complémentaires)

Bilan Qualité 2017

Q1 : Sur une échelle de notes allant de 1 à 10, quelle note attribueriez-vous au fonctionnement de l'ORIAS sur l'année 2017 ?



Délais de traitement -



Évolution de l'applicatif

Partie 2.2

Recueil des opérations de banque

- Depuis le 01/01/2017 (facultatif lors du dernier renouvellement mais obligatoire en 2018)
- Traitement unitaire (à la connexion) ou en masse
- Obligatoire pour toutes nouvelles inscriptions d'IOBSP
- Enrichissement du web service (déc 2017)

Mots de passe ORIAS

- Disparition des mots de passe de toutes les communications de l'ORIAS
- Fin de l'accès des gestionnaires ORIAS
- Enrichissement de la procédure « j'ai perdu mon mot de passe »

Recherche d'un intermédiaire

- En qualité d'assureur Rc & GF: recherche par numéro Siren (et non par n° de police)
 - =) démarche simplifiée
 - =) information de l'ORIAS des fins de garanties

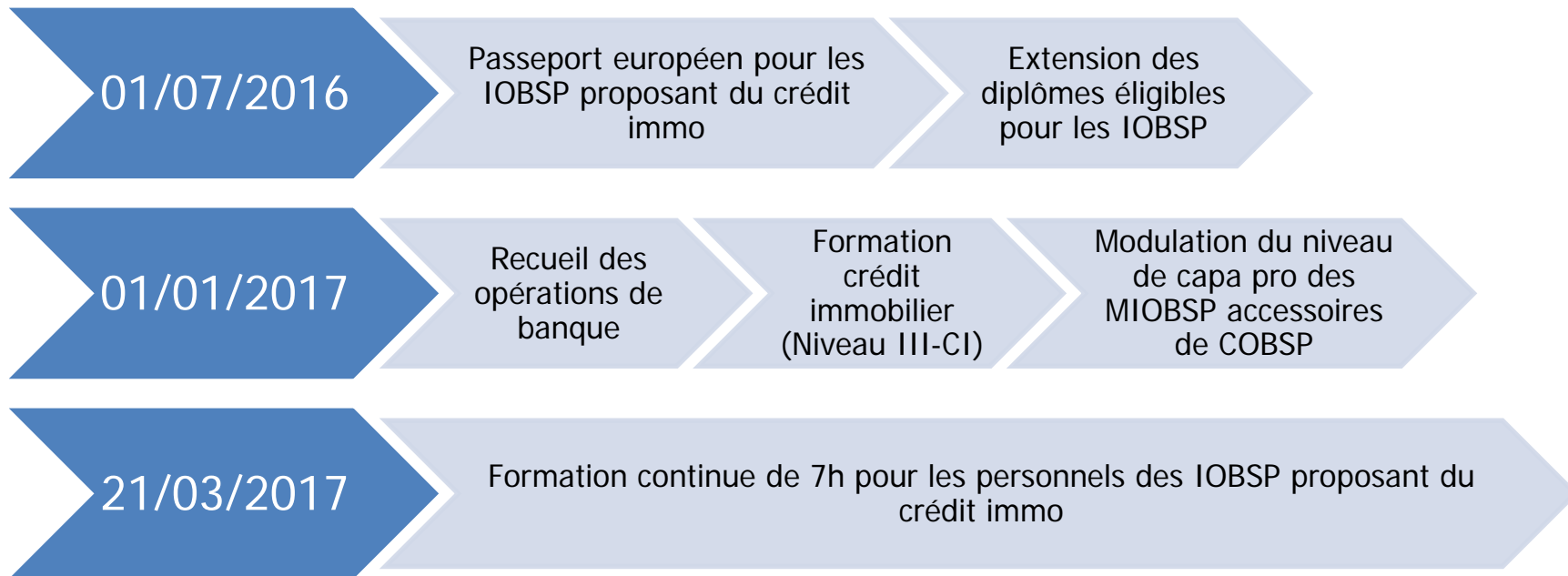
Actualité réglementaire impactant le registre

Partie III

Retour sur les évolutions issues de MCD

Partie 3.1

Nouveautés ORIAS

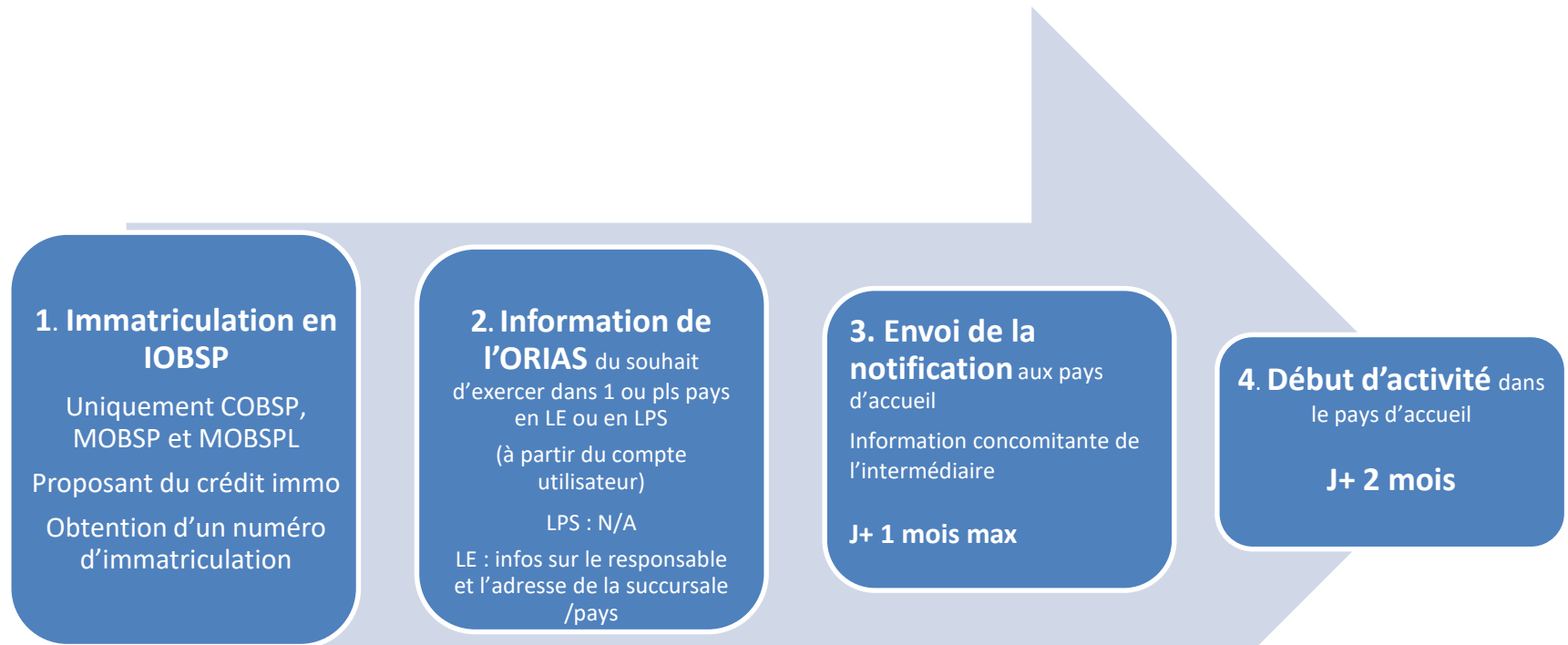


Au 21/03/2019 : Condition de capacité professionnelle modifiée par l'ajout d'une formation obligatoire pour la voie de l'expérience professionnelle

Focus sur le passeport européen

Partie 3.2

Focus Passeport européen – IOB crédit immo



Pour les COBSP : fourniture d'une RC Pro le couvrant dans le ou les pays d'accueil
Pour les catégories dites à mandat : infos sur le mandant pour lequel il se passeporte

Rappel du passeport européen IAS

1. Immatriculation en IAS
(COA, AGA, MA, MIA)
Obtention d'un numéro
d'immatriculation

2. Information de l'ORIAS du
souhait d'exercer dans 1 ou
pls pays de l'UE ou de l'EEE
en LE ou en LPS
(à partir du compte
utilisateur)
LPS : N/A
LE : infos sur le responsable
et l'adresse de la succursale
/pays

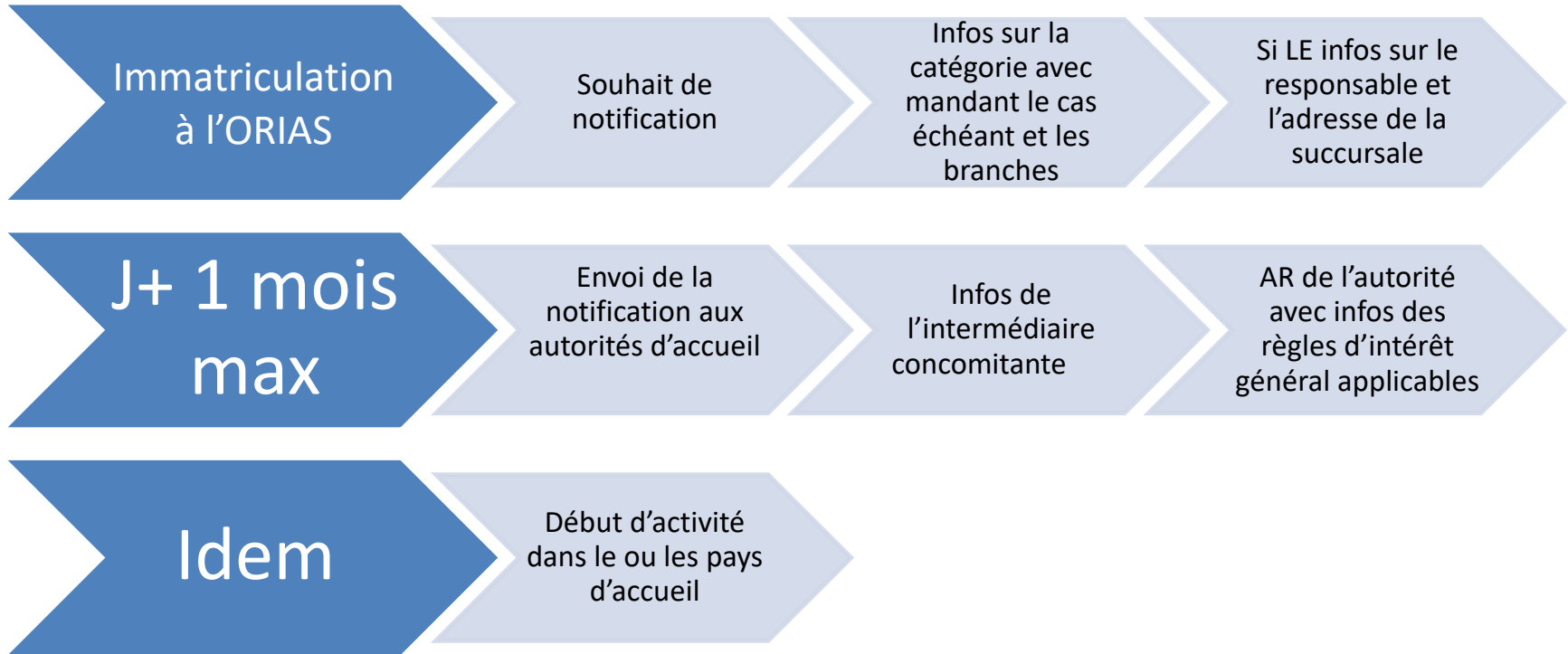
J+ 1 mois

3. Envoi par l'ORIAS de la
notification aux pays
d'accueil (à l'exception de la
République Tchèque,)
• Information concomitante
de l'intermédiaire

J+ 2 mois

4. Début de l'activité dans le
pays d'accueil

Le passeport européen de demain (DDA – fév. 2018)



- Fin du délai d'1 mois après AR
- Informations obligatoires sur les RIG
- Si exercice en LE : appréciation de l'adéquation avec « la structure organisationnelle ou financière »
- Échanges renforcés entre autorité (ACPR)

Campagne de renouvellement 2018

Partie IV

Pièces exigées en 2018

Catégories	Pièces
Courtiers en assurance	Assurance de RCP-IAS jusqu'au 28/02/2019 Garantie financière-IAS (si nécessaire) 30 euros
Agents et mandataires d'assurance	30 euros
MIA	Garantie financière-IAS (si nécessaire) jusqu'au 28/02/2019 30 euros
Courtiers en OBSP	Assurance de RCP-IOBSP) jusqu'au 28/02/2019 Garantie financière-IOBSP (si nécessaire) 30 euros
Courtier en OBSP « européen »	Assurance de RCP « européenne ») jusqu'au 28/02/2019
Mandataires exclusifs ou non et MIOBSP	Garantie financière-IOBSP (si nécessaire)) jusqu'au 28/02/2019 30 euros
CIF	Assurance de RCP-CIF) jusqu'au 28/02/2019 30 euros
CIP et IFP	30 euros Assurance de RCP – CIP/IFP) jusqu'au 28/02/2019
ALPSI	30 euros

Calendrier 2017/2018

Date	Evènements
15/12/2017	Dernière réunion de la commission d'immatriculation en 2018
18/12/2017	Site web HS – Génération des renouvellements
19/12/2017	Ouverture des fonctionnalités par lot au titre du renouvellement 2018
03/01/2017	Ouverture des fonctionnalités individuelles au titre du renouvellement 2018 Réception email
...	Relance par mail des renouvellements incomplets
31/01/2018	Date limite
Début février 2018	Relance LRAR
01/03/2018	Clôture du renouvellement 2018
02/03/2018	Radiation pour défaut de renouvellement

Courtiers délégataires

- Si l'entreprise d'assurance donne son accord, les courtiers délégataires peuvent disposer d'un espace professionnel dédié sur www.orias.fr
 - Protocole tripartite (ORIAS, assureur, courtier)
 - Délégation de gestion totale (déclaration, renouvellement, résiliation)

Communication

- Signer le protocole ORIAS pour 2018
 - Ajout d'une mention relative à la responsabilité civile pour les IOBSP qui se passeportent en europe,
 - Ajout d'une mention relative au renouvellement des catégories CIP et IFP
- Informer de la (des) date(s) prévisionnelle(s) d'opérations entre le 19/12/2017 et le 31/01/2018 afin de gérer les relances

Identification des assurés

- Risque : confusion sur l'identité de l'assuré
- Piste :
 - mentionner le n° de SIREN et la forme juridique (EI ou société) de l'assuré sur les attestations,
 - mentionner le n° de contrat/police (obligatoire à compter du 20/12/2016)

Garantie financière & Réseau de mandataires

ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE
(Article R. 512-15 du code des assurances et R. 519-17 du code monétaire et financier)

Nom de l'organisme délivrant les garanties :

Etablissement de crédit
 Société de financement
 Entreprise d'assurance ou de capitalisation

Adresse :

Numéro Siren:

Représenté(e) par :

Nom, prénoms
Qualité :

Atteste que :

Dénomination
(Ou nom et prénoms de l'intermédiaire):

Numéro Siren de l'intermédiaire :

Numéro d'immatriculation
au Registre des intermédiaires
en assurance, banque et finance¹ :

Est garanti par un contrat qui couvre la garantie financière telle que précisée ci-dessous :

ACTIVITE	MONTANT DE GARANTIE MINIMUM	VALIDITE
Intermédiaire en assurance ²	115.000 euros	01/03/XXXX au 28/02/XXXX
Intermédiaire en opérations de banque et de services de paiement ³	115.000 euros	01/03/XXXX au 28/02/XXXX

Police n° :

Fait à Le

Signature et cachet de l'organisme délivrant la garantie

- Risque : non respect de l'obligation de disposer d'une GF de 115 000 € par mandataires (donc 115 00 € X nb de mandataires)
- Pistes :
 - Ajuster les contrats applicables aux réseaux
 - Télétransmettre 100% ou ajuster les attestations de garantie financière

Contacts au sein de l'ORIAS

- Christelle Mouchon, Responsable de gestion : christelle.mouchon@orias.fr
- Christine Arnott, Gestionnaire référente : christine.arnott@orias.fr

Nous vous remercions pour
votre attention.

Nous sommes à votre disposition.